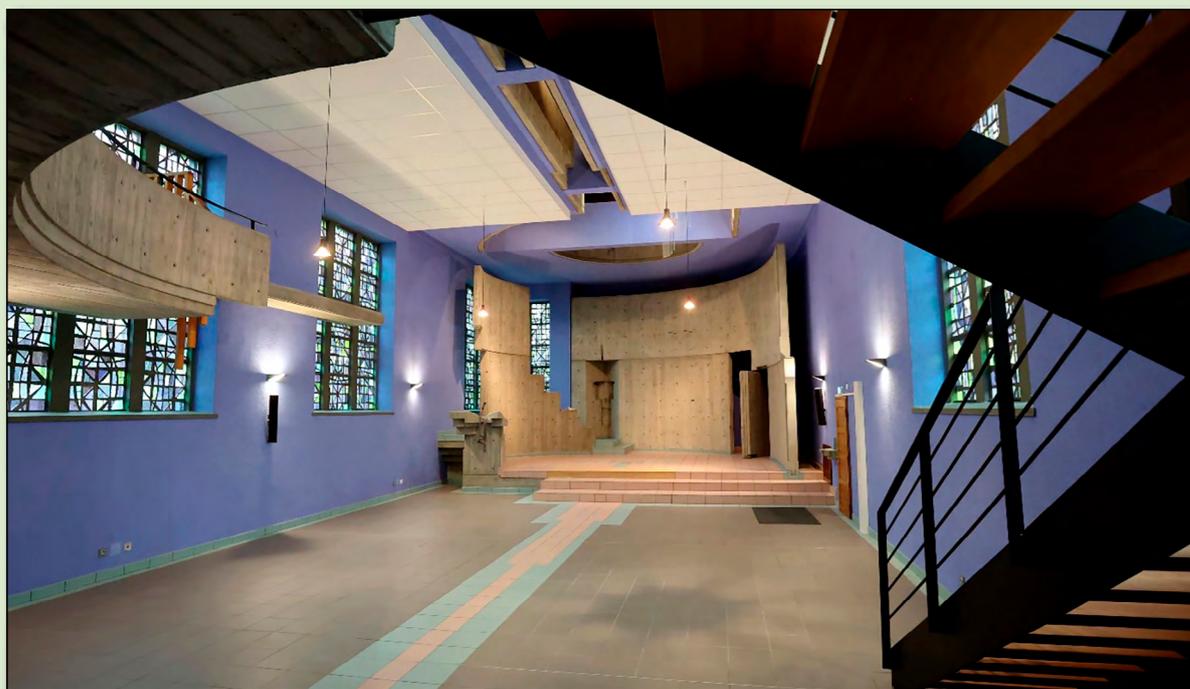
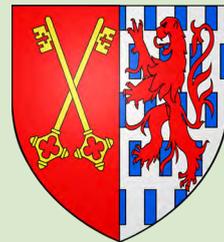
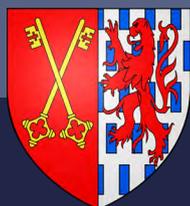


THAL Infos





BULLETIN COMMUNAL THAL-MARMOUTIER 2024

Directeur de la publication :
Jean-Claude DISTEL

Coordination et rédaction :
Françoise Bernhardt

Conception graphique :
Jacky Boucard

© Réalisation Multimédia

Photos couverture :
DNA-Laurent Réa
Françoise Bernhardt

Impression :
Print'Europe
Tiré à 450 exemplaires

Dépôt légal :
Décembre 2024

Mairie de THAL-MARMOUTIER
2 rue du Mosselbach
67440 THAL-MARMOUTIER

Tél : 03.88.91.20.87
mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Accueil du public
Jeudi : 14h à 18h
Urgences sur RDV

Site officiel
de la commune de Thal-Marmoutier
www.thal-marmoutier.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 3
Conseil Municipal en 2024	p. 4-5-6
Vœux du Maire	p. 7
S.I.V.U. Haegothal	p. 8-9
Nettoyage de printemps	p. 10
Journée citoyenne	p. 11
Un métier... une passion...	p. 12
Nouvel Espace Culturel :	
- l'inauguration	p. 13
- soirée théâtre à la Chapelle	p. 14
- concert GOSPEL – une belle réussite...	p. 15
Évènement	p. 16-17
Les manifestations:	
- fête des aînés	p. 18
- marché d'automne et d'Halloween	p. 19
- salon du vin et de la gastronomie	p. 20-21
Patrimoine et restauration :	
- travaux de rénovation à la chapelle	p. 22
- installation de la nouvelle cloche	p. 23
Le périscolaire	p. 24-25
L'EHPAD	p. 26
La bibliothèque	p. 27
Centre de soins infirmiers	p. 28
Regroupement pédagogique intercommunal	p. 29
École maternelle « Les Lutins » :	
- spectacle de fin d'année	p. 30
- Naturoparc, sortie de fin d'année	p. 31
École primaire	p. 32
Chaufferie bois et réseau chaleur	p. 33
Énergie renouvelable	p. 34
Les associations :	
- Gungelstub	p. 35
- P'tits Bretzels	p. 36
- Mémoire & patrimoine « unser Dahl am Mosselbach »	p. 37
- Brotsch Gym'Form	p. 38
- Badminton Club Thal	p. 39
Commémorations :	
- 11 novembre	p. 40
- 22 novembre – 80 ^e anniversaire de la libération	p. 41
Développement durable	p. 42-43
Info pratique – passage du ramoneur	p. 44
Calendrier des RDV 2025	p. 45
Nos grands anniversaires	p. 46-47-48
Nos joies et nos peines	p. 49
Infos en vrac	p. 50
Adresses utiles	p. 51



Chers Thaloises et Thalois,

2024 marque le 80^e anniversaire de la libération, avec le débarquement en Normandie en juin 44, le débarquement en Provence en août 44 et enfin la libération de Strasbourg le 23 novembre 1944.

La pose de la borne du serment de Koufra rappelle le passage à Thal-Marmoutier des troupes du sous-groupe Massu le 22 novembre 1944.

Mars 2024, c'est aussi la poursuite du conflit en Ukraine ; c'est l'intensification du conflit israélo-palestinien avec des bombardements massifs et des déplacements de populations. Enfin, 2024 voit une accentuation du dérèglement climatique avec des inondations à répétition, avec ce phénomène de pluies cévenoles dans le Sud de la France, du jamais vu de mémoires d'anciens et dernièrement dans la région de Valence en Espagne. Nous avons la chance pour le moment d'être épargnés par ces phénomènes extrêmes, bien que nous ayons été largement arrosés en cette année bissextile.

Concernant notre commune, l'année aura été marquée par la poursuite et le bon enchaînement des travaux de construction de l'école intercommunale. Nous serons dans les temps pour l'ouverture, fixée à la rentrée 2025. C'est aussi l'achèvement des travaux d'aménagement de la chapelle du couvent, la vente de l'ancienne école de St Gall, l'achat du parc du couvent, la validation du principe de création d'un réseau chaleur alimentant les bâtiments publics et le couvent à terme. C'est enfin le hasard d'avoir trouvé un acquéreur pour le couvent, dont le projet est en cours d'élaboration.

Activité intense, où je peux compter sur le secrétariat actuellement en place, mais également sur notre secrétaire retraitée qui par son expérience nous permet de faire avancer les dossiers complexes, en transmettant son savoir-faire à l'équipe en place.

L'inauguration le 26 octobre 2024 de la chapelle du couvent avec la présence de M. le Sous-Préfet, de Mme la députée et des conseillers d'Alsace a permis de découvrir un bel espace culturel et je remercie ici les musiciens, Guillaume, Dominique, Hubert, Michel et Rémy d'avoir animé et permis de découvrir l'excellente acoustique des lieux. Les propositions d'animations affluent et il faudra à terme mettre en place une programmation.

Nous pouvons aussi compter, tout au long de l'année, sur l'équipe Travaux et l'équipe Déco, qui par leurs réalisations et créations, s'impliquent pour l'attractivité de notre commune. Compter aussi sur les Petits Bretzels, qui par leurs animations contribuent au maintien du lien générationnel, la Gungelstub qui se retrouve tous les 15 jours dans la salle polyvalente autour de jeux de société et de discussions. Les clubs sportifs : Gym Form, Brotsch, Badminton et Basket qui font vivre nos installations et en même temps créent du lien.

Sans oublier, les bénévoles de la bibliothèque qui donne de leur temps pour accueillir les scolaires et transmettre ainsi le goût de la lecture aux jeunes générations.

Enfin pour sa 13^e édition, le Salon du Vin et de la Gastronomie a été un succès. Il s'inscrit dans les manifestations phares de la région savernoise et bien au delà.

Seul petit bémol, l'engagement bénévole en nette perte de vitesse, phénomène que l'on observe sur le plan national. Quelles sont les raisons ? Peut-être nos modes de vie rythmés par le tout écran, qui nous entraînent dans un monde virtuel et individualiste, qui éloignent de la notion de partage et de solidarité qui font commune et communauté. Vaste sujet à méditer...

Que cette période de Noël nous permette de nous poser et de prendre le temps de la réflexion. Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un Joyeux Noël et une belle et douce année 2025.

Je vous donne rendez-vous :
le dimanche 12 janvier 2025 à 16 heures
à la salle polyvalente pour les vœux du maire.

Jean-Claude DISTEL



Conseil Municipal en 2024

Décisions principales du Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2023 au 5 novembre 2024

Réunion du 12 Décembre 2023

- Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG67
- Coupes et travaux forestiers 2024 - état de prévision des coupes - devis approuvé comme suit :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Abattage et façonnage	2 100,00 €	Coupes à façonner	5 000,00 €
Débardage	1 200,00 €	Coupes en vente sur pied	7 000,00 €
Honoraires	800,00 €		
Total Dépenses	4 100,00 €	Total Recettes	12 000,00 €
		Recettes prévisionnelles nettes	7 900,00 €

Réunion du 9 janvier 2024

- Cession de la parcelle cadastrée Section 2 n°68 d'une surface de 0,43 are à Messieurs Steven et Thomas KRIEGER demeurant 25 rue des Pêcheurs à Thal-Marmoutier pour un montant de 100 €. M. le Maire rappelle qu'un chemin rural passe entre les deux bâtiments, et qu'il doit rester accessible au public.

Réunion du 13 février 2024

- Acquisition de la parcelle 79 section 9 lieu-dit Schwarzmatt pour une contenance de 12,78 ares au prix de 30 € l'are.

Réunion du 26 mars 2024

- Approbation du Compte de gestion 2023

FONCTIONNEMENT	Titres de recettes émis	530 453,63 €	
	Réduction de titres	840,83 €	
	Mandats émis	480 598,87 €	
	annulation de mandat	170,91 €	
	EXCÉDENT de l'exercice 2023	49 184,84 €	
	Résultat à la clôture de l'exercice 2022 (excédent)	296 335,71 €	
	Part affectée à l'investissement en 2023	46 873,76 €	
	RÉSULTAT DE CLÔTURE (Excédent)	298 646,79 €	
INVESTISSEMENT	Titres de recettes émis	153 633,56 €	
	Mandats émis	275 166,23 €	
	EXCÉDENT de l'exercice 2022	-121 532,67 €	
	Résultat à la clôture de l'exercice 2022 (déficit)	-22 873,76 €	
	RÉSULTAT DE CLÔTURE (Déficit)	-144 406,43 €	

- Approbation du compte administratif 2023

Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	529 612,80 €
	DEPENSES de l'exercice	480 427,96 €
	Excédent :	49 184,84 €
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	153 633,56 €
	DEPENSES de l'exercice	275 166,23 €
	Déficit :	-121 532,67 €
	Restes à réaliser dépenses 2023	31 659,99 €
	Déficit N-1	22 873,76 €
	Déficit 2023 avec prise en compte Restes à réaliser :	-176 066,42 €

Conseil Municipal en 2024

- Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2023

EXCEDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31 décembre 2023	298 646,79 €
Affectation obligatoire :	176066,42 €
À la couverture d'autofinancement et exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	122 580,37 €
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	122 580,37 €

- Fixation des taux d'imposition 2024 :
 - ◆ Taxe Foncière sur Propriétés Bâties (TFPB) : 28,21 % ;
 - ◆ Taxe Foncière sur Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 55,01 % ;
 - ◆ Taxe d'Habitation sur Résidences Secondaires (THRS) : 14,53 %.
- Subventions 2024
- Adoption du Budget primitif 2024

FONCTIONNEMENT		
Dépenses		663 608,37 €
	Opérations réelles	510 893,00 €
	Opérations d'ordre	1 222,88 €
	Virement à l'investissement	151 492,49 €
Recettes		663 608,37 €
	Opérations réelles	538 028,00 €
	Opérations d'ordre	3 000,00 €
	Excédent antérieur reporté	122 580,37 €
INVESTISSEMENT		
Dépenses		556 766,42 €
	Déficit d'investissement reporté	144 406,43 €
	Restes à réaliser année N-1	31 659,99 €
	Nouvelles propositions	377 700,00 €
	Opérations d'ordre	3 000,00 €
Recettes		890 731,79 €
	Excédent d'investissement reporté	- €
	Affectation résultat fonctionnement 2023	176 066,42 €
	Virement de la section fonctionnement	151 492,49 €
	Autres opérations d'ordre	1 222,88 €
	Reste à réaliser année N-1	- €
	Nouvelles propositions	561 950,00 €

- Recrutement d'un adjoint technique contractuel saisonnier

Réunion du 30 avril 2024

- Demande de subvention au titre du Fonds de solidarité Territoriale (FST) pour le projet de rénovation de l'éclairage de la salle Jeanne d'Arc à THAL-MARMOUTIER
- Mission isolation acoustique de la Grande Chapelle : confiée à l'architecte Patrick WIEREL pour un montant de 1 250,00 € HT

Réunion du 21 mai 2024

- Acquisition du terrain Section 01 Parcelle 349 d'une superficie de 3 600 m², appartenant à la Congrégation des Petites Sœurs Franciscaines au prix de vente de 60 000 Euros.
- Placement des fonds provenant de la vente de l'ancienne école de Saint Gall sur deux comptes à terme de la manière suivante :
 - ◆ 250 000 Euros pour une durée de douze mois ;
 - ◆ 50 000 Euros pour une durée de douze mois.

Réunion du 4 juin 2024

- Projet réseau de chaleur, plan de financement et demande de subventions éligibles aux aides CLIMAXION et fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « fonds vert », dont l'une des mesures est de mettre en œuvre la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Cette chaufferie desservirait les locaux suivants :

- ◆ la mairie et les logements au-dessus de la mairie,
- ◆ le centre de soins,
- ◆ la salle Jeanne d'Arc,
- ◆ l'école maternelle,
- ◆ la grande chapelle,
- ◆ l'église

Plan de financement (HT)	
achat terrain frais de notaire compris	63 000,00 €
démolition du bâtiment existant	20 000,00 €
création chaufferie et réseau de chaleur	1 033 000,00 €
total des dépenses	1 116 000,00 €
aide Climaxion	462 500,00 €
aide Fonds vert	371 880,00 €
total des recettes	834 380,00 €
autofinancement communal	281 620,00 €

Approbation du projet de réseau de chaleur et de le réaliser **sous réserve de l'obtention de subvention à hauteur des deux tiers**

Réunion du 27 août 2024

- Création d'un emploi d'adjoint technique contractuel pour accroissement temporaire d'activité pour une période de 6 mois du 1^{er} octobre 2024 au 31 mars 2025
- Recrutement d'un agent vacataire pour répondre à un besoin ponctuel d'accomplissement de travaux de secrétariat de mairie
- Modification de la durée hebdomadaire de service du poste de rédacteur principal de 2^e classe - nouveau coefficient d'emploi à compter du 1^{er} septembre 2024 : 17,5 / 35^{èmes}
- Adoption des nouvelles règles de publicité des actes administratifs
 - ◆ publicité des actes de la commune (délibérations, arrêtés) par affichage sur le panneau prévu à cet effet et situé à l'adresse de la mairie
 - ◆ à titre facultatif et complémentaire, le mode de publicité suivant : publicité des actes sur le site internet de la commune

Réunion du 08 octobre 2024

- Approbation du Plan Communal de Sauvegarde
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la chaufferie au groupement d'entreprise COGENEST-CALLISTO-ROUSSEL.
 - ◆ Pour la tranche ferme, pour un montant de 38 080,00 € HT (45 696,00 € TTC)
 - ◆ Pour la tranche optionnelle, pour un montant de 51 520,00 € HT (61 824,00 € TTC)
- Mobilisation contre la modification de l'horaire de l'arrêt TGV en gare de Saverne

Réunion du 5 novembre 2024

- Approbation de la nomination de M. Clément KOESSLER, comme estimateur des dégâts du gibier rouge, pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033
- Attribution des travaux de restauration et de reliure des registres décennaux années 1823-2022 à l'atelier Quillet pour un montant de 1 039,20 € TTC
- Attribution des travaux de réalisation de deux caniveaux d'écoulement des eaux à l'entreprise Kirbillier de Thal-Marmoutier pour un montant de 6 640,- € HT

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur www.thal-marmoutier.fr

Les vœux du maire en présence de Madame la Sénatrice Laurence Muller-Bronn

Les Thaloises et Thalois se sont déplacés nombreux aux vœux du maire en ce dimanche de janvier ensoleillé, mais froid. Le maire Jean-Claude Distel, dans son discours de bienvenue a évoqué une conjoncture

mondiale anxiogène, avec des conflits qui risquent de déborder. Néanmoins, il donne un message de confiance en l'avenir et encourage chacune et chacun d'apporter sa contribution.



Dans sa rétrospective 2023, un fait majeur : le début des travaux de la construction de la nouvelle école intercommunale qui doit accueillir sur un même site les élèves des 3 communes du SIVU Haegothal, avec à la rentrée de septembre 2023 l'ouverture d'une nouvelle classe.

La fonte de la nouvelle cloche, en soulignant la générosité de la population, qui a permis de financer la totalité du coût.

Le classement en Espaces Naturels Sensibles de 49,1 ha après 10 ans de bataille. Les 30 ans de la bibliothèque, le succès grandissant du Salon des Vins et de la Gastronomie et le Trophée des Collectivités d'Alsace de l'équipe travaux dans la catégorie Préservation et Patrimoine. Une récompense, qui illustre la vivacité du bénévolat.

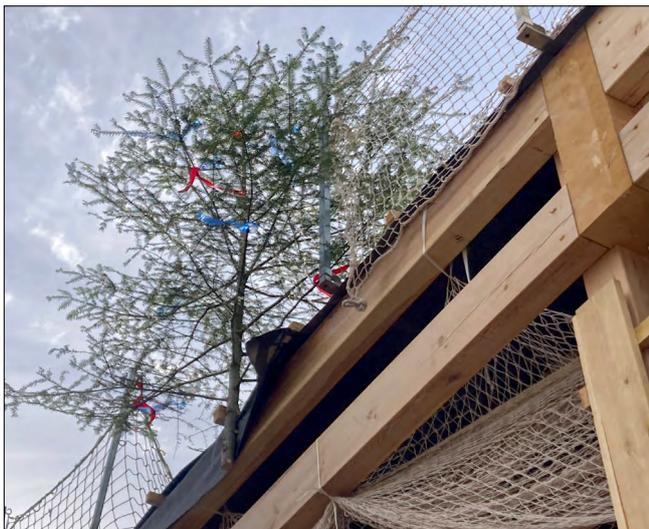
Quant aux perspectives 2024, il espère un avancement normal des travaux de la nouvelle école, pour une livraison espérée au printemps 2025. Le réseau chaleur est également dans les cartons avec un complément d'étude pour fin janvier. Enfin, la grande chapelle du couvent devrait être opérationnelle après des travaux nécessaires pour l'acoustique.

C'est le moment choisi pour donner la parole à Mme la Sénatrice, qui dans ses propos souligne la dynamique de l'équipe municipale, le rôle du bénévole pour mener à bien certains projets, mais aussi la réalité du terrain par rapport au discours politique sur les différents sujets qui impactent notre quotidien, avec en particulier, la cause environnementale.

Une remise de récompenses à l'ensemble des acteurs bénévoles, a clôturé la cérémonie, suivi de la galette des rois et d'un bon vin chaud.



La fête du sapin !



Le 9 avril, la municipalité s'est livrée à une coutume dans le cadre de la construction de la nouvelle école élémentaire : **la fête du sapin, qui signifie l'achèvement du gros œuvre.**

À l'occasion de la fête du sapin, le maire Jean-Claude DISTEL, a rappelé les différentes étapes qui ont mené à ce projet d'école élémentaire du Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique). La première étude de faisabilité remonte à 2018, mais le chantier n'a réellement démarré qu'en 2022, sous l'égide du cabinet Ballast Architectes.

Un bâtiment passif qui n'a pas besoin de chaudière...

« Le lieu choisi pour construire cet établissement scolaire est celui du site monastique de l'ancienne congrégation des Petites Sœurs Franciscaines de Thal-Marmoutier », rappelle le maire. Devant un parterre de personnalités, dont des élus locaux, des enseignants et parents d'élèves, le maire a souligné l'originalité de la construction.

Implanté sur un terrain arboré et en pente, le projet s'adosse à la colline et s'ouvre sur le paysage. « Ce bâtiment sera passif et reposera sur le principe d'une très basse consommation, ce qui permet de se passer d'une chaudière », explique l'architecte en précisant les épaisseurs d'isolant et la pose de triple vitrage. L'orientation du soleil est prise en compte également et la toiture sera végétalisée. L'usage massif de bois local, en provenance des forêts communales de Haegen et Thal-Marmoutier, permet de réduire les distances d'approvisionnement et de valoriser le savoir-faire local. Un choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui a proscrit au maximum les bois industrialisés. « C'est l'ONF qui a quantifié le volume de grumes, sélectionné et abattu les arbres », ajoute l'architecte.

L'organisation des espaces est des plus rationnelles, pour faciliter au maximum la vie quotidienne dans l'école. Les espaces s'étendront de plain-pied sur environ 500 m². La cour de récréation sera orientée sud pour profiter de l'ensoleillement ainsi que du panorama sur les vergers. Les quatre salles de classe bénéficieront de terrasses extérieures vers un jardin plus calme. Elles disposeront chacune d'un accès direct ou rapide vers l'extérieur pour faciliter les activités pédagogiques en plein air. « Le hall d'entrée pourra aussi devenir un lieu polyvalent d'exposition et d'activité collective », précisent les architectes.



Avancement des travaux de la nouvelle école HAEGOTHAL

Depuis la fin du mois de juillet où les travaux de construction de la nouvelle école du RPI HAEGOTHAL ont commencé et après quelques petites frayeurs au courant de l'hiver, le chantier a progressé à grands pas.

Les travaux du gros œuvre sont bien avancés, et les finitions intérieures ont déjà débuté. Le bardage, avec les châtaigniers de nos forêts a été installé par l'entreprise HOPFNER et est fini. Toutes les autres entreprises qui sont engagées dans ce projet sont à pied d'œuvre pour que les délais soient respectés.

Du fait d'une météo capricieuse et des sols gorgés d'eau, l'aménagement de la cour extérieure est reporté au printemps, mais néanmoins toujours dans les délais.

Ce projet ambitieux témoigne de l'engagement des trois communes à offrir aux enfants du RPI un cadre d'apprentissage de qualité, tout en soutenant une approche durable et respectueuse de l'environnement.

Notre école conçue sous forme de bâtiment passif, dans laquelle nos enfants ainsi que les enseignants pourront profiter de quatre salles de classe spacieuses et lumineuses, sera opérationnelle pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Le Président Jean-Claude DISTEL et ses vice-présidents Rémi SUSS et Christophe STRUB resteront très vigilants quant au bon déroulement des travaux et aussi au respect des délais prévus pour la fin du chantier.

Bien sûr nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux via les comptes Facebook du RPI HAEGOTHAL et de la commune de Haegen-Stambach.



Avant



Après



Nettoyage de printemps



OSTERPUTZ (Nettoyage de printemps)

C'est une bonne quinzaine de citoyens téméraires qui s'est retrouvée devant la salle polyvalente le samedi matin 23 mars pour se lancer à la chasse aux détrit. Le mot d'ordre était lancé :

« Tout doit disparaître ! »

Équipés de gants, de sacs poubelle et de gilets jaunes ils se sont répartis aux quatre coins cardinaux du village pour que la nature retrouve sa splendeur printanière. Courageux, ils ont su affronter les giboulées de mars et mener à terme la mission qu'ils s'étaient fixés.

D'année en année la récolte est plus maigre, ce qui est encourageant. Les gros objets étaient rares, par contre comment expliquer l'abandon de plusieurs mètres de gouttière en zinc dans une rue du village ... et pourquoi ceux qui s'arrêtent en bord de route ne ramènent-ils pas bouteilles et emballages vides alors qu'ils les avaient bien apportés remplis ?

Quant aux fumeurs, on a tout simplement envie de leur dire : « Ne jetez pas votre paquet vide par la fenêtre, votre emballage n'est quand même pas si encombrant et bien sûr gardez avec vous vos mégots ! »

Rémy Lehmann



Cette année, une seconde équipe s'est mise en place...

« Entre voisins, nettoie ton quartier ! »

« N'ayant pas pu nous rendre disponible pour participer au nettoyage de groupe prévu par la commune le samedi matin, nous avons décidé, avec nos voisins, de nous atteler au nettoyage de notre quartier un peu plus tard dans la journée.

Et la récolte fut tristement bonne : bâches et sachets en nombre, grillage, boîtes de conserves, nombreuses bouteilles en verre Nous avons mis la main sur un dépôt d'ordure sauvage ! Avec les enfants et munis de nos gants, nous avons tout rassemblé avant de rentrer en courant, trempés par la grêle venue soudainement !

Mais qu'importe, nous avons réussi notre mission. Alors qui jouera le jeu en nettoyant son quartier l'an prochain ? »

Noëlle & Anne



Journée citoyenne - embellissement

Depuis quelques années, par votre engagement citoyen, vous participez au dynamisme et à l'attractivité de notre commune.

Muni d'outils de jardinage ; sécateurs, binettes, seaux, brouettes, gants et surtout d'une bonne dose de bonne humeur, un petit groupe de bénévoles a mené cette année des ateliers de nettoyage, de désherbage (parking à l'arrière de la salle polyvalente) afin d'entretenir et embellir notre village.

Et pour que nos « bambins » puissent profiter pleinement de l'aire de jeux, les agrès et portiques en bois ont été poncés et traités, différentes réparations ont été effectuées. L'aire de jeux a fait peau neuve !

À ce titre, je tiens à remercier tous les citoyens et les bénévoles des différentes associations locales qui participent à ces journées citoyennes et nettoyage de printemps ; TOUS ensemble perpétons ces actions en faveur de l'environnement. Ces journées sont l'aboutissement d'une réalisation et d'un partage de projets communs, dans une ambiance conviviale et n'est-ce pas là aussi, l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes...

Alors **RENDEZ-VOUS** en 2025, pour un nouvel élan !



À la découverte d'un métier : bûcheron et formateur !

Dominique BARTHELME est bûcheron. Il réalise les travaux de coupe de bois nécessaires à la vitalité et au renouvellement de nos forêts, dans le respect de la biodiversité, mais pas seulement !



L'ONF est un acteur clé de la transition écologique et du développement économique des territoires. Plus de 8 200 professionnels, hommes et femmes, ont choisi de travailler à l'ONF.

Partez à la découverte de ces métiers qui ont tous pour point commun, la passion de la forêt, de la nature et des grands espaces.

Des métiers d'une grande diversité, de la production au management, en passant par la formation et l'accueil de public : technicien forestier territorial, ouvrier, sylviculteur, bûcheron, aménagiste, chercheur, directeur d'agence...

Sources : <https://www.onf.fr/>

**Créée en 1953 en Alsace, l'École des Bûcherons ONF, basée à Saverne, est un centre de formation professionnelle continue aux techniques de l'exploitation des bois.*

Pour en savoir plus :

<https://www.onf.fr/onf/lonf-agit/+65::lecole-des-bucherons-onf.html>

<https://www.onf.fr/onf/connaître-1onf/+31::les-métiers-de-1onf-la-foret-pour-passion.html>

L'inauguration de l'Espace Culturel

C'est en présence de M. le Sous-préfet, de Mme la Députée, des Conseillers d'Alsace, du Président de l'Office du Tourisme, de la Directrice de l'Office de Tourisme, ainsi que de élus du Territoire, que s'est déroulée l'inauguration de la chapelle du couvent aménagée en espace culturel, espace destiné à accueillir du théâtre, des concerts, mais aussi des expositions, des conférences ou séminaires d'entreprises.

Dans son discours, le maire rappelle qu'il y a 65 ans, il était servant de messe dans cette chapelle, à 7h10 précises, ceci avant d'aller à l'école. C'était l'époque où les vocations étaient encore nombreuses et qu'il était de bon ton que dans les familles paysannes un des enfants entre dans les ordres.

L'évolution des modes de vie, l'exode rural, l'avènement de la société de consommation et de loisirs ont radicalement changé nos modes de vie. On ne va plus à la messe le dimanche, on pratique le sport et d'autres loisirs.

Toutes ces évolutions font que les communes, où sont implantés des couvents, sont confrontées au devenir de ces lieux et c'est le cas ici sur Thal-Marmoutier.

Après avoir accueilli de fin 2017 à 2022 des réfugiés subsahariens, les sœurs ont progressivement quitté les lieux. À vrai dire c'est depuis 2016 que la commune accompagne la congrégation dans la recherche de solutions.

Après deux études de faisabilité subventionnées par l'État et la CEA, le hasard d'une rencontre a permis de trouver un acquéreur.

Entretemps la congrégation avait proposé l'achat de la chapelle à la commune et c'est en 2018 que le conseil municipal de l'époque l'a acheté. L'investissement, avec l'achat et les travaux d'aménagement, s'est élevé à 205 000 € TTC, dont un subventionnement de l'État à hauteur de 63 000 €.

Après avoir remercié l'ensemble des contributeurs et accompagnateurs de ce dossier, en particulier l'État via M. le Sous-préfet, son représentant, la CEA pour le soutien des ses conseillers, mais aussi les entreprises qui sont intervenues dans son aménagement, le maire souhaite que ce lieu vive.

Et c'est par un medley musical que s'est poursuivie cette inauguration, avec Guillaume Schaefer au clavier, accompagné de François Schaeffer et Isabelle Jung au chant, prestation totalement improvisée et qui a ravi le public, suivi de Dominique et Hubert Distel à la guitare et à la mandoline, de Rémy Kalck également au clavier.

Auparavant et en ouverture des discours, Michel Oberlé a interprété un morceau de cornemuse, au grand plaisir de M. le Sous-préfet, qui revenait de quelques jours de vacances en Bretagne, son pays natal.

C'est autour d'un buffet que s'est terminée la soirée.



Soirée Théâtre à La Chapelle...

Le vendredi 25 octobre, les **Besogneuses**, une troupe de théâtre amateur, composée de cinq actrices et d'un acteur, était sur scène à la chapelle rénovée du couvent.

Cette troupe originale, ose un théâtre de grande qualité, s'amuse sur scène et amuse son public qui s'était déplacé en nombre.

La pièce écrite, il y a presque 150 ans « La maison de poupée » est une pièce avant-gardiste de Henrik Ibsen qui explore les thèmes de l'émancipation féminine et de l'identité personnelle mais reste toujours d'actualité.

Les cinq comédiennes et le comédien ont merveilleusement interprété leur rôle, même celui des deux hommes, le cynique Nils Krogstad et le docteur Rank habilement grimés, étaient tout à fait crédibles, leurs présences sur scène ont régalé et ravi les spectateurs.

Nora, le personnage principal de cette pièce est une femme frivole, gaie... mais dépensière...



L'intrigue tourne autour d'une histoire d'argent, suite à un prêt contracté auprès d'un prêteur sans scrupule et qui n'hésite pas à recourir au chantage. En effet, l'épouse de Torwald Helmer, un influent directeur de banque, a fait usage de fausse signature et de pas mal de tromperie, tout cela à l'insu de son mari.



Alors que le happy end prenait forme, coup de théâtre : Nora dont le rôle a été interprété par deux personnes différentes, déballe ses ressentis enfouis depuis longtemps au plus profond d'elle-même. Elle réalise que son père et son mari la traitait comme une poupée et qu'elle n'a qu'une envie, s'affirmer et s'émanciper et décide de quitter le foyer conjugal.

Le jeu des actrices et de l'acteur, la pièce, le décor... la Chapelle, tous ces éléments mis bout à bout, ont fait vivre un bon moment de théâtre auprès de spectateurs conquis...

On en redemande !

Rémy Lehmann





Concert GOSPEL - Une belle réussite...

Pour une première dans la chapelle rénovée du couvent ce fut une belle réussite... Le quartet Gospel a su parfaitement s'approprier ce lieu à l'acoustique agréable et ravir un public venu très nombreux. En tout cas les spectateurs ont été conquis par ces quatre voix qui ont chanté et raconté la terrible histoire des esclaves noirs qui travaillaient, au 18^e siècle, dans d'immenses plantations (coton, canne à sucre, tabac...) dans le sud des États-Unis.

Ce sont eux qui ont créé le Gospel, une musique originale, rythmée et profondément authentique,

nourrie de beaucoup de douleur et de désespoir, musique qui par la suite a inspiré de nombreux styles de musique et repris par des artistes contemporains.

À tour de rôle, les différents conteurs, ont avec beaucoup de pédagogie rappelé la dure réalité de la traite des noirs jusqu'à l'abolition de l'esclavage. Par la suite le Gospel, qui plaît toujours autant, grâce à son bagage historique et aux émotions qu'il transmet, a connu un succès international.

Rémy Lehmann



Une soirée émouvante : L'athlète olympique Farida Abaroge remercie le Maire et les Thalois



Voilà une histoire quasiment cinématographique qui a rappelé à notre Maire et aux Thalois l'arrivée du premier groupe de réfugiés en décembre 2017 : Pendant les JO de Paris, le journal anglais « The Guardian » publie une interview avec une athlète éthiopienne participant sous le drapeau des réfugiés. Cette interview, repris par « Le Figaro » et d'autres journaux internationaux, fait le tour du monde. Qu'y a-t-il de si intéressant ? L'athlète Farida Abaroge, spécialiste de la course de 1500 m, explique au journaliste qu'elle a dû quitter son pays et qu'après des mois d'errance, elle est arrivée en 2017 à Thal-Marmoutier en Alsace. Elle fait des éloges sur les habitants qui l'ont aidée à s'intégrer dans la vie de tous les jours et parle du Maire qui lui a acheté une paire de chaussures pour qu'elle puisse faire du sport.

Un hasard inouï : L'interview dans le « Guardian » a été lu à Saverne par un couple anglais, Sallie et John Boulter. John, lui-même ancien athlète olympique ayant couru les 1500 m aux JO de Tokyo en 1964 et de Mexico-City en 1968, à présent membre du Rotary Club de Saverne, parle de sa lecture au Président Rolf Konrad, habitant de Thal-Marmoutier, dont l'épouse Ilse fait partie de notre Conseil Municipal. Rolf contacte spontanément notre Maire, Jean-Claude Distel, pour lui proposer d'organiser une réception en l'honneur de cette athlète, qui a mis notre village sur la scène internationale, et de son entraîneur Gérard Muller.

Le Maire donne son accord sans hésiter, car il se

souvent bien de Farida et des autres réfugiés du premier groupe. De la même façon, Matthieu Puech, le Président de l'AS Strasbourg où Farida s'entraîne, est ravi et contacte immédiatement Farida et son entraîneur. La date et le lieu pour une réception sont vite trouvés : le 10 octobre dans la Salle Jeanne d'Arc à Thal-Marmoutier !

La soirée arrive et la salle est pleine de Thalois et de Rotariens de Saverne. Dès le premier instant des retrouvailles avec Farida, l'émotion est grande. Dans son allocution, notre Maire rappelle la situation lors de l'arrivée des premiers réfugiés le 20 décembre 2017 :



d'un côté le dépaysement total pour les arrivants qui découvrent la neige et de l'autre des habitants anxieux au début, mais apportant plein de soutien ensuite.

Le Maire nomme quelques-uns des bénévoles qui sont présents dans la salle :

Roland Wust, Denise et Pierre Berret, Denise Tanton, Violette Wintz, Suzanne Fettig, Anne-Marie Minni, le couple Assmann.

Notre Maire décrit comment Farida a commencé à courir dans le village...sans chaussures de sport adéquates. Il décide donc spontanément de lui acheter l'équipement sportif dont elle a besoin. Il convient avec le club d'athlétisme de Saverne qu'elle peut s'y entraîner dans de bonnes conditions. Un habitant de Thal, Roland Wust, y conduit Farida régulièrement.



Les 4 mois de son séjour passés, Farida quitte Thal et s'installe à Strasbourg où elle continue son entraînement à l'AS Strasbourg. Plus de nouvelles d'elle jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris : elle est sélectionnée pour la course de 1500 m et part sous le drapeau des réfugiés. Elle est même un des deux porte-drapeaux !

Dans son discours, notre Maire se dit très satisfait du parcours de Farida et de la voir à présent intégrée dans la communauté française. Il nomme aussi d'autres réfugiés du premier groupe ayant réussi dans notre pays : Nassour, Hamza, Abdel, et Moctar. Ce dernier, présent à la soirée, surprend l'assemblée en faisant un discours spontané (sans note !) et très émotionnel. A la suite de l'intervention de Moctar, le maire remet à Farida un bouquet de fleurs et deux photos d'elle, une avec la flamme olympique et une avec le Président de la République.

Le Président du Rotary de Saverne, Rolf Konrad, remercie Farida, son entraîneur et le Président de l'AS Strasbourg pour leur présence et explique dans son



discours qu'il n'aurait pas rencontré Farida Abaroge sans cette interview qu'elle a donnée à Paris. Il souligne le fait que Farida a eu un support sans conditions de la part des Thalois, en particulier du Maire, Jean-Claude Distel.

Il remercie John Boulter, l'ancien athlète olympique, et son épouse Sallie, pour leurs informations et c'est au nom du Rotary Club de Saverne qu'il remet à Farida un chèque de 300 Euros... peut-être pour une nouvelle paire de chaussures.

John prend alors la parole et s'adresse à Farida pour lui dire qu'être olympienne n'est pas un fait momentané mais garde une grande valeur pour toute sa vie. Il lui fait cadeau d'une montre " olympique " qu'il a reçu lui-même des mains du Président du Comité Olympique Thomas Bach pour ses 80 ans.

Cette soirée émouvante s'est terminée dans beaucoup de discussions et la bonne humeur !

Rolf Konrad



Les manifestations



Fête des aînés

Dimanche 21 avril a eu lieu la traditionnelle fête des aînés et cette année encore une centaine de convives se sont retrouvés, le temps d'une après-midi, autour d'un délicieux repas.

Une rencontre chaleureuse, car dès leur arrivée les invités ont formé de petits groupes de discussions et d'échanges.

« Cette belle fête est toujours l'occasion de rencontrer des personnes que nous ne connaissons pas très bien et de faire causer sur différents sujets intéressants » nous a confié Denise B.

Monsieur le Maire, Jean-Claude DISTEL, a relaté dans son discours de bienvenue, la conjoncture économique difficile, une grande instabilité mondiale, avec toujours la guerre en Ukraine et depuis le 7 octobre dernier le

conflit entre Israël et le Hamas. Ces conflits impactent notre quotidien. Il a également mentionné les différents travaux en cours, tel que la nouvelle école (fin des travaux prévus pour la rentrée 2025), ainsi que la chapelle du couvent qui devrait se terminer prochainement.

Puis, il a remercié l'ensemble des acteurs qui œuvrent et animent le village durant toute l'année ; les équipes travaux et décorations pour l'embellissement du village, l'équipe « Gungelstüb » pour l'animation et la gestion, ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour sa disponibilité ; sans oublier les services administratifs et techniques.

Remerciements chaleureux adressés aux frères Distel (Alter Ego) pour l'accompagnement musical, très appréciés des aînés qui les ont écoutés avec beaucoup d'émotion.



Un automne sous le signe de la convivialité et de la gourmandise !

Alors que notre quatrième saison de maraîchage bio touche à sa fin, nous avons eu le plaisir de la clôturer avec notre **Marché d'automne et d'Halloween**, qui s'est tenu le 26 octobre 2024 dans la salle des fêtes Jeanne-d'Arc. Pour cette 4^e édition, l'événement a rassemblé un grand nombre de visiteurs, confirmant son succès et sa place dans la vie de la commune !

● Un marché riche en découvertes et saveurs locales

Tout au long de la journée, la salle des fêtes s'est transformée en un véritable village d'automne, où l'ambiance chaleureuse et festive a réuni petits et grands. Les visiteurs ont pu parcourir les stands des producteurs et artisans locaux, et découvrir leur savoir-faire : tonneaux, chopes, et autres de Frantz, artisan-tonnelier du village ; ou encore tricots, figurines au crochet, sculptures en bois, bijoux, etc.

● Des animations pour petits et grands

Le marché a également proposé un programme d'animations qui a enchanté les familles. Les enfants ont participé à un atelier de sculpture de citrouilles et ont pu se transformer grâce au stand de maquillage thématique.

● Une pause gourmande et festive

Parce qu'un marché d'automne ne serait pas complet sans une pause gourmande, votre maraîcher proposait une soupe de courges, des bretzels et des planchettes pour les petites faims. Les amateurs de douceurs ont également pu profiter de crêpes, des gaufres et de gâteaux maison. Pour clôturer cette belle journée, une soirée tarte flambée a réuni les visiteurs pour un moment convivial.

● Une édition placée sous le signe du succès !

Grâce à l'engagement des exposants, des bénévoles, des habitants et au soutien de la commune, cette 4^e édition du marché d'Automne et d'Halloween a été un franc succès. Un merci tout particulier aux mamans de l'association Les P'tits Bretzels pour leur aide précieuse et leur énergie communicative, qui ont largement contribué à faire de cet événement un moment de partage et de convivialité.

● Rendez-vous en 2025 pour célébrer la 5^e édition !

L'aventure ne s'arrête pas là ! Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine pour une 5^e édition spéciale. Encore plus de surprises, de produits locaux et de festivités vous attendent pour faire de ce rendez-vous annuel un moment de rencontre et de convivialité.



Yannick Wilt

Les manifestations



2024 - Un magnifique Salon !

Le 15, 16 et 17 novembre s'est tenu le 13^e Salon du Vin et de la Gastronomie.

Je dirais « Notre Salon » !

Avec le succès grandissant des deux soirées proposant un repas gastronomique, ce salon avait besoin d'un grand nombre de bénévoles... aussi un appel a été lancé afin que chaque association participe, et ce fut un message bien reçu...

- Dès mercredi, le montage des tonnelles, la mise en place de la décoration de la petite salle ;
- Le jeudi, la mise en place des stands, le housage des chaises, la mise en forme des serviettes, la préparation des verres de dégustation suivis de la préparation de tous les couverts et verres servant aux différents repas, sans oublier la décoration centrale ;
- Et vendredi, la préparation des arrangements de table, le nettoyage des parties communes, les courses à faire et dans l'après-midi la transformation de la salle en restaurant chic, digne du repas concocté par le chef étoilé, M. Yves Kieffer.

Avec toute sa brigade, il a proposé un excellent repas, unanimement apprécié par tous les convives des deux soirées.

Nos équipes de bénévoles ont assuré à la plonge, au bar et au service des boissons, ainsi qu'au service de la choucroute royale servie dimanche à une bonne centaine de convives !

Nos 13 vignerons apprécient aussi notre organisation et se réjouissent toujours du partage avec les clients... et nos clients apprécient non seulement les bons vins mais aussi l'histoire des différents terroirs. C'est cet échange qui fait le succès de notre Salon !

Cette année, toutes les associations utilisatrices de la salle ont prêté main forte à l'équipe de l'Association Jeanne d'Arc, cela demande une sérieuse implication... La réussite est au bout de tous nos efforts. **UN GRAND MERCI à tous et à toutes.**

À l'unanimité, nos 13 vignerons reviendront les 14, 15 et 16 novembre 2025.



Les manifestations



Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes, membres des associations et bénévoles, qui ont contribué à la réussite de ce 13^e Salon du Vin et de la Gastronomie.



- ASC Brotsch, Badminton Club, Brotsch Gym'Form, Les P'tits Bretzels, Bibliothèque et Stub
- Ass. Jeanne d'Arc, équipe travaux, équipe municipale, vignerons de Thal et conseil de fabrique
- L'ensemble des agents communaux, et autres bénévoles, Vincent et Brigitte

Patrimoine et restauration

Pour l'équipe des travaux, les œuvres se suivent et ne se ressemblent pas ; après :

- **plusieurs murets** en pierres sèches, témoignant notre tradition à l'utilisation de la pierre de grès des Vosges

- **le calvaire** près de la forêt, lieu de détente pour bon nombre de promeneurs qui peuvent ainsi bénéficier d'une vue magnifique sur notre vallée, le Tannenwald et par beau temps le Souzzerkopf près de Drachenbronn

- **les agencements minéraux** à l'entrée du village et au croisement de Saint Gall dont le fleurissement permet d'embellir notre village.

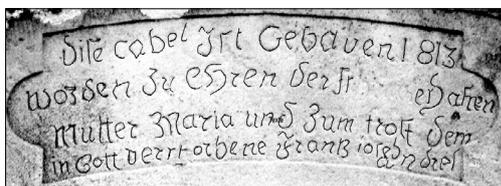
C'est en 2022 que l'équipe des bénévoles s'était lancée un nouveau défi.

Rénover l'une des trois chapelles situées rue des Tilleuls à SCHWEBWILLER, propriété de la commune et dont l'état de délabrement devenait inquiétant (Thal-infos 2022).



De mémoire des anciens, cet édifice fait partie de notre village depuis tout temps. Il a su garder tout son mystère quant à ses premiers propriétaires, sa date de construction initiale, etc...

Au-dessus de la porte, une inscription très abîmée par le temps fait référence à l'année 1813. Date de construction ? Date d'une première rénovation ?



Aucune documentation n'a pu être trouvée dans les archives.

Très vite, les premières réunions de chantier ont laissé place aux pelles, bétonneuse, burins, marteaux, etc. D'importants travaux ont été entrepris sur la toiture, les murs extérieurs ainsi que la peinture extérieure. L'assainissement et le drainage autour du bâtiment, la création d'une rigole, permettant l'écoulement de l'eau venant des terrains alentours. L'aménagement extérieur apporte une touche personnelle pour le côté paysager. La porte également très abîmée a été remplacée par une copie conforme à l'existant. Toute l'équipe était là, fière d'apporter son savoir-faire.



L'intérieur a également été restauré par un dallage intérieur en grès des Vosges.

En ouvrant la porte, une œuvre peinte de la Ste Vierge et l'enfant Jésus plonge le visiteur dans une atmosphère de douceur et de quiétude.



Bientôt un mobilier en bois confectionné par les bénévoles, complètera la décoration, de même que le remplacement des vitres.

L'équipe des travaux ne s'arrêtera pas là. Ils ont à cœur de continuer leur belle aventure afin de préserver l'héritage patrimonial de nos aïeux.

Les bénévoles remercient les personnes ayant fourni l'eau et l'électricité pour la réalisation des travaux, et s'unissent pour souhaiter de belles fêtes de fin d'année aux Thalois et à leur famille et une bonne et heureuse année 2025.

Michèle & Lucien Baumann



Installation de la nouvelle cloche

Tout juste avant le week-end de Pâques, la nouvelle cloche a trouvé sa place dans le clocher de Thal

Installer une nouvelle cloche est un événement exceptionnel pour un conseil municipal et une paroisse car la cloche a une durée de vie qui peut atteindre plusieurs siècles. Ceci mérite un temps de réflexion au sens que l'on veut donner à cet instrument, aux « symboles » que l'on veut y associer, au choix de la cloche.

C'est bien ce qui s'est passé à Thal-Marmoutier...

Après un constat de fissure sur la plus petite cloche, le choix d'en confectionner une nouvelle a vite été pris. Grâce à la démarche collective du conseil municipal et du conseil de fabrique, la participation au financement par les thalois et la tenue d'un concert à l'église en décembre 2023, la nouvelle cloche coulée en octobre 2023 par les Ets VOEGELE, campanaire de Strasbourg a été installée dans le clocher le mercredi 27 mars 2024.

Ainsi, le carillon des trois cloches a résonné joyeusement pour les fêtes de Pâques.

Marie-Cécile Kieffer



Une année d'aventures, de joies et de rigolades !

Quelle année incroyable nous avons eue, remplie d'aventures, de découvertes et de moments inoubliables. Jetons un coup d'œil sur les moments forts qui ont marqué notre année.

Des défis inter-centre ont rythmé notre année. Cela a été l'occasion de montrer l'esprit d'équipe et la détermination des enfants. Avec des épreuves sportives ou des défis coopératifs, chaque enfant a pu briller et contribuer à la victoire collective. Une compétition amicale qui a renforcé les liens entre tous.

Les échanges intergénérationnels avec l'EHPAD de Thal-Marmoutier ont été une expérience enrichissante pour tous. Voir les enfants et les résidents partager des histoires, des sourires et des moments de complicité autour de jeux, ont été de beaux moments cette année. Nous avons même eu la chance de rencontrer un cigogneau. Ce projet a eu un grand succès, il sera donc renouvelé en 2025.



Durant cette nouvelle année, nous avons aussi organisé **une rencontre avec les parents** des différents centres du territoire autour d'une soirée jeu de piste et moment convivial. Les enfants ont pu explorer, résoudre des énigmes et tisser de nouvelles amitiés. Les rires et la complicité de tous ont régné en maîtres, rendant cette soirée mémorable.



La semaine du goût a éveillé les papilles et les esprits curieux. En lien avec les classes de CP et de CE1, la « petite cantine » et les infirmières du centre de soins, nous avons organisé un repas collectif le mardi 15 octobre.

Le chef Michel Jaeckel du restaurant Staeffele nous a concocté des ateliers culinaires avec les légumes du potager du village. Ces dégustations ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs et de comprendre

l'importance de l'alimentation équilibrée. Un festin qui a laissé des souvenirs gourmands.

Un grand merci à Julien pour son aide et son envie de partager.



Au menu : apéro salé, soupe au potiron, châtaignes, noix, plateau de fromages et ses différents pains, tarte aux pommes et jus de fruits.



Tout au long de l'année, nos animations quotidiennes ont transformé chaque jour en une nouvelle aventure. Ateliers créatifs, jeux en plein air, activités sportives et éducatives ont rythmé cette année, offrant aux enfants des occasions infinies de s'amuser et d'apprendre...

En avant pour une année supplémentaire pleine de surprise !



Un grand merci à Françoise pour toutes ces années à nos côtés. Merci de nous avoir apporté joie, bonne humeur et fous rires.

Nous te souhaitons une belle continuation.

Mélanie MARTIN Directrice périscolaire
3 Rue Ballerich 67440 THAL-MARMOUTIER
Tél. : 03.88.02.48.55 - 06.20.95.37.07
Courriel : periscolaire.thalmarmoutier@alef.asso.fr
www.alef.asso.fr



Le vendredi 25 octobre 2024, s'est réuni dans l'atrium de l'EHPAD ABRAPA de Thal, le comité de la vie sociale (CVS) élargi à l'ensemble des Résidents de l'établissement et de leur famille.

Sous la Présidence de Sœur Sabine et de Monsieur Claude WEBER le Président du comité de Gestion, il a été notamment évoqué la nouvelle gouvernance de l'Établissement pour donner suite au départ en retraite de Monsieur Bernard ZAPF son Directeur depuis 2005 et de Madame SCHAEFER Gilberte sa Gouvernante.

La nouvelle organisation de l'Établissement s'articule comme suit :

- Directrice : Madame Pascale MARTIN
- Directeur Adjoint : Monsieur MERTZ Claude (Directeur dès l'obtention de la certification de Directeur d'Établissements Gériatriques)
- Infirmière cadre : Madame PINTO Céline
- Gouvernante : Madame FISCHER Sophie
- Psychologue : Madame SCHOLIVE Aurélie

Avant un temps d'échange entre la salle comble et la nouvelle gouvernance, Madame Franceline FISCHER Présidente et Monsieur KAUFMANN Jean-Yves secrétaire de l'Association des Amis du Home Saint Joseph, forts de leurs 18 membres actifs, ont présenté le bilan annuel de l'association.

Ils ont fait un appel à candidature et aux dons qui permettent à l'association de perdurer.

La séance fut levée à 18h30 autour du verre de l'Amitié.

La nouvelle Direction remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour ce temps d'échange, d'amitié et de joie autour de nos résidents.

Claude MERTZ



ASSOCIATION D'AIDE ET SERVICES A LA PERSONNE

EHPAD Abrapa Thal Marmoutier
39 rue Ballerich
67440 Thal-Marmoutier
03 88 91 22 40





« Les livres ouvrent les consciences et les univers...et aident aux rêves » (anonyme)
Salle Jeanne d'Arc (à l'étage)

Oh, il y a bien Internet !

Mais rien ne vaut un bon bouquin
ou l'on peut tourner les pages.

Vous trouverez ça à la **Bibliothèque de Thal-Marmoutier**.

Après avoir soufflé ses 30 bougies l'an dernier la vie continue...



Pour commencer, nous avons eu la joie d'accueillir Brigitte Belhomme et Malou Oberlé, venues étoffer notre équipe.

Cela nous amène à réfléchir à de nouvelles animations, notamment en faveur du jeune public.

Un partenariat avec la Bibliothèque de Marmoutier est également en vue, encouragé par la Communauté Européenne d'Alsace et la Bibliothèque d'Alsace qui prônent les rapprochements entre bibliothèques.

Voilà pour les projets.

En ces temps où le pouvoir d'achat est mis à mal, nous nous permettons de vous rappeler que **l'inscription y est totalement gratuite**.

Au moins une activité qui ne coûte rien !



Et pour les habitants fraîchement installés qui ne connaissent pas les lieux, il vous suffit de prendre le couloir à droite de la salle Jeanne d'Arc, au fond de la petite salle, vous trouverez un escalier et vous y êtes !

Vous avez la possibilité de consulter **le catalogue en ligne de la bibliothèque** ainsi que celui de la **Bibliothèque d'Alsace** dont les livres sont acheminés à Thal grâce à une navette qui passe une fois par mois et emprunter les ouvrages qui vous intéressent sous réserve d'être inscrit(e) à la bibliothèque de Thal.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi : 16h à 18h

Jeudi : 16h à 18h30

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque n'ouvre que les jeudis soirs de 16h à 18h30

La bibliothèque est fermée pendant les vacances de Noël et au mois d'août

Liens utiles

Tél : 03 88 71 15 11

Email : bibliothal10@orange.fr

Catalogue en ligne de la bibliothèque de Thal

<https://opac-x-bibliothequethalmarmoutier.biblixnet.net>

Catalogue en ligne de la bibliothèque d'Alsace

<https://bibliotheque.alsace.eu>

Alors, en attendant de vous accueillir dans nos locaux, les bénévoles de la Bibliothèque vous souhaitent de

Belles Fêtes, ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année 2025.

Micheline ROTH



ACTION de Santé Publique sur le thème de la nutrition en prévention de l'Obésité auprès des élèves de CP/CE1

Le projet est né fin d'année 2023 au sein du Centre de soins infirmiers qui s'est donné pour mission de s'orienter dorénavant davantage vers des Actions de Santé Publique, ce rôle de prévention faisant partie intégrante du rôle propre de l'infirmière en Centre de Santé.

Un 1^{er} rendez-vous a eu lieu le 5 décembre autour d'un petit goûter de St Nicolas où les infirmières ont présenté leur projet sur toute l'année 2024 sur le thème du « bien manger » dans le cadre d'une action de prévention de l'Obésité et de lutte contre le surpoids chez l'enfant.

Ainsi, le 16 Avril 2024 les élèves de CP/CE1 de la Classe de Mme MASCHINO, accompagnés de 2 infirmières du Centre de soins infirmiers de Thal - Marmoutier, sont allés visiter les serres des maraîchers locaux partenaires, « La Petite Ferme qui pousse », et « Les Jardins de l'Abondance ».

Ils ont découvert ensuite comment l'un des professionnels plutôt axé sur la permaculture prépare le terrain, sur un petit carré potager mis à disposition par la commune derrière la salle polyvalente de la commune. Chaque écolier a planté son replant qui sera récolté et sera utilisé lors d'une dégustation à l'occasion de la semaine du goût.

Ce petit « repas » sera préparé par les encadrants accompagnés d'un grand chef local avec les légumes récoltés. Ce sera l'occasion de partager un petit moment de convivialité avec les infirmières du Centre de Soins de Thal.

Rachel Hoffmann, IDEC Centre de soins infirmiers
1, rue Ballerich - 67440 Thal-Marmoutier
tél : 03.88.91.65.45





Une page se tourne au sein du RPI...

C'était en mairie de Haegen que vendredi 5 juillet, les différents maires des villages du regroupement scolaire de Haegothal accompagnés d'adjoints et des représentants des parents d'élève ont tenu à honorer Mme Chantal Diebolt et Mme Géraldine Lainé. Les collègues, enseignantes, ATSEM et AESH avec qui elles ont travaillé ces dernières années, avaient également tenu à être présentes pour ce moment convivial.



Tandis que Mme Diebolt a décidé de poser les craies et d'éteindre l'ordinateur pour profiter d'une retraite méritée, Mme Lainé quant à elle a décidé de quitter la campagne pour rejoindre une école maternelle strasbourgeoise.

Géraldine Lainé était directrice du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Thal-Marmoutier depuis 2004 et avait pris la suite de M. Nassoy.

Chantal Diebolt était venue à Haegen en 2014, après la fermeture de l'école de Lochwiller. Elle va maintenant pouvoir profiter de sa retraite auprès de ses proches, et notamment de sa maman dont elle s'occupe, et de ses petits-enfants. Faire des balades, s'occuper des fleurs de son jardin, voyager et lire voilà d'autres sympathiques activités qui l'attendent dorénavant.

C'est au nom des communes du RPI que M. Distel a eu le plaisir de leur remettre un beau présent afin de les remercier pour leur dévouement auprès des enfants. Mme Lainé pourra profiter d'un moment de détente dans un hôtel-spa de la région et Mme Diebolt de moments ludiques grâce à un abonnement à l'Espace Culturel du « château des Rohan ».



Les représentants des parents d'élève ont également salué l'engagement des enseignantes durant toutes ces années et ont remis à chacune un panier bien garni.

Les heureuses bénéficiaires n'ont pas manqué de remercier chaleureusement les participants et se sont dites "très touchées par toutes ces attentions". Cette sympathique réunion s'est achevée autour d'une petite collation pour partager le verre de l'amitié.

Les parents d'élèves ont continué les festivités par une soirée à la salle Gottenhouse pour fêter le début des grandes vacances.

Laurence Maschino

Spectacle de fin d'année sur le thème de l'Asie

Vendredi 14 juin, les élèves du RPI HAEGOTHAL ont présenté un spectacle sur les continents en lien avec les jeux olympiques.

Les deux classes de maternelle ont présenté le continent asiatique avec comme thème : la Chine.



Les moyens et les grands ont chanté « Si j'allais en Chine » puis ont joué en rythme avec des claves et des maracas sur la musique de la chanson.



Les petits ont dansé avec des foulards sur la danse chinoise de Tchaïkovsky.



Enfin, nous avons tous chanté en chœur « Une flamme et cinq anneaux » pour clore le spectacle

Une journée bien remplie, riche en découverte !



NATUROPARC, sortie de fin d'année

Mardi 2 juillet nous sommes allés à Hunawihr pour visiter « Naturoparc », un parc animalier où sont préservées des espèces locales menacées, comme la cigogne blanche, la loutre d'Europe ou le Grand Hamster.

Nous avons commencé par une visite libre du parc. Nous avons observé les cigognes et leurs cigogneaux, des canards, des tortues, des ragondins, un raton laveur, des cormorans, des ânes, ...



Nous avons osé plonger nos mains dans le « bassin tactile » pour toucher des poissons ! C'était très rigolo !

L'heure tant attendue du pique-nique !

Puis, nous avons participé à l'atelier « Quel oiseau suis-je ? » avec Ingrid, l'animatrice. Elle nous a raconté l'histoire de Gaston, un petit oisillon abandonné, qui va partir à la recherche de ses parents. Ne sachant pas à quelle espèce il appartient, il va rencontrer Nébulon le héron, Anémone la cigogne et Tristan le cormoran, qui vont l'aider dans sa quête !



Gaston était finalement un cygne ! Pour terminer l'atelier, nous sommes allés nourrir les cygnes et les canards présents dans l'étang.

À 14h, nous sommes allés voir un spectacle intitulé « Ecol'eau » visant à initier à la protection de la biodiversité.

Nous avons passé une belle journée, ludique et enrichissante ! Sans une goutte de pluie !

Anaïs LOUIS-KEITH





Nettoyons la nature

Vendredi 27 septembre, les élèves se sont rendus dans les rues du village afin de participer à une action citoyenne : le nettoyage de la nature.

Cette action a permis de les sensibiliser à la propreté et au respect de l'environnement. Les élèves étaient presque déçus de ne pas trouver plus de déchets...

Cela signifie que Thal est un village propre ! Félicitations aux habitants et aux enfants pour leur participation !

Sylvie Eyermann



Sortie au Mémorial de Schirmeck

En juin, les élèves de CM2 se sont rendus au mémorial de Schirmeck. Le matin, ils ont visité le mémorial. Une guide leur a conté l'histoire d'un petit Alsacien durant la seconde guerre mondiale. L'après-midi, ils ont participé à un jeu de société sur l'Union européenne et ses valeurs. Cette visite a été très intéressante et leur a beaucoup plu.

Françoise Roedinger



La commune s'engage dans la transition énergétique

Dans un contexte d'augmentation du coût des énergies et de vieillissement des installations existantes la commune de Thal-Marmoutier souhaite étudier des solutions de chauffe alternatives au fioul domestique pour l'ensemble des bâtiments publics de la commune (mairie, salle Jeanne d'Arc, école, centre de soins, église, grande chapelle du couvent). Soucieux de l'environnement, les

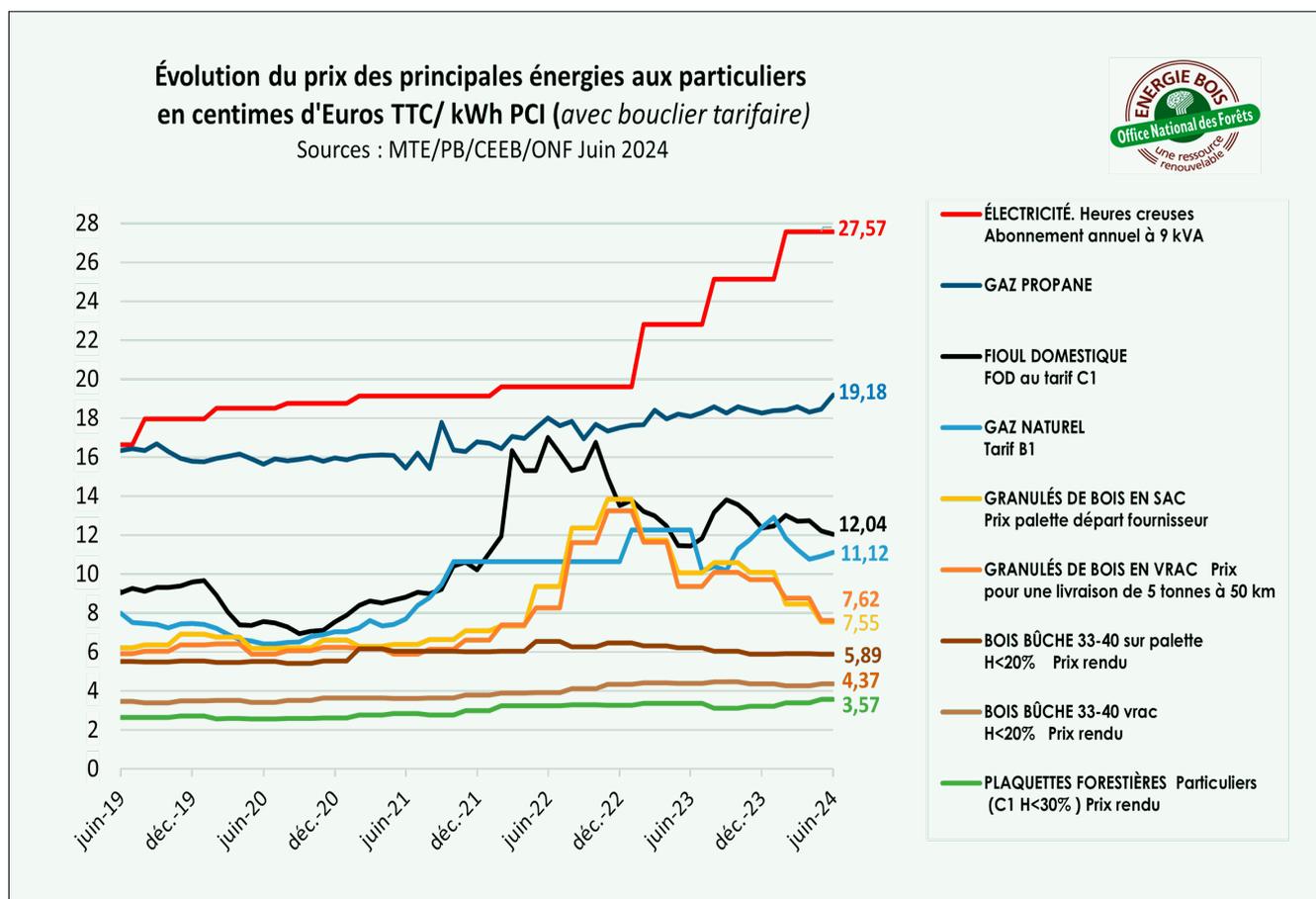
membres du Conseil Municipal souhaitent une solution de chauffe 100 % énergies renouvelables et permettant des gains substantiels de fonctionnement.

Dans le cadre de la lutte contre les évolutions climatiques, la région Grand Est en partenariat avec l'Agence de la Transition Écologique (Ademe) incite les entreprises et les collectivités, par un dispositif de soutien financier (Climaxion), à la substitution des énergies fossiles par le bois énergie.

Le bois est la première source d'énergie renouvelable utilisée en

France, où la ressource est présente en quantité. Son utilisation présente plusieurs avantages :

- ◆ il constitue une ressource abondante et locale ;
- ◆ il émet peu de CO2 par rapport aux énergies fossiles ;
- ◆ il implique des acteurs locaux, et donc impulse une dynamique territoriale ;
- ◆ il est compétitif : près de trois fois moins cher que le fioul pour une même quantité de chaleur produite.



Évolution du coût des principales énergies en centimes d'euros TTC / kWh PCI

Une première étape a été engagée avec la réalisation d'une étude de faisabilité menée par le bureau d'étude COGENEST. Elle a permis :

- ◆ de réaliser un audit énergétique simplifié afin de déterminer les besoins de chaleur et de faire un état des lieux des installations de chauffage et des

consommations énergétiques ;

- ◆ de valider l'intégration des différents bâtiments communaux au réseau de chaleur ;

- ◆ d'identifier un site pour l'emplacement de la future chaufferie bois : parc du couvent en cours d'acquisition par la commune.

Par délibération du Conseil Municipal du 08/10/2024, le projet

est entré dans une première phase de concrétisation par l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre ayant pour objectif de déterminer sa réelle faisabilité technico-économique notamment au regard des subventions attendues.

Benoît Cuillier

SOLEIL Citoyen des Rohan, C'est parti pour l'opération d'autoconsommation collective !



Ce sont quelquefois les citoyens, conscients des enjeux du changement climatique, qui donnent l'impulsion. C'est le cas avec l'entreprise citoyenne

Centrales Villageoises du Pays de Saverne qui - depuis 2018 - produit de l'électricité verte et locale.

Après 2 années de travail, le projet d'autoconsommation collective - c'est-à-dire produire ET aussi consommer localement va enfin démarrer.

Nous recherchons des consommateurs qui souhaitent utiliser l'électricité produite sur les toits de Steinbourg (église et atelier municipal) et bientôt ceux de Saessolsheim, Monswiller, Dettwiller ou Haegen.

Le démarrage sera tout doux car il y aura peu d'énergie à distribuer au début.

Si vous êtes localisé(e) sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Saverne,

Si vous êtes équipé(e) d'un compteur communicant,

Et si vous souhaitez faire partie des premiers clients à bénéficier de l'électricité verte et locale, rejoignez-nous ! C'est simple, retrouvez les informations sur www.cvps.fr.

À ce jour, Centrales Villageoises du Pays de Saverne vous propose un tarif de l'électricité de 0,15€/kWh hors taxes, ce qui est légèrement inférieur au tarif de vente réglementé.

Pour continuer à investir dans les centrales photovoltaïques locales et produire plus d'énergie verte, nous avons besoin de vous ; rejoignez les 220 actionnaires de Centrales Villageoises du Pays de Saverne. Le prix de l'action est de 110 € pour permettre à chaque foyer de devenir producteur d'énergies renouvelables avec Centrales Villageoises.

Devenez actionnaire vous-même et offrez une action à vos enfants, petits-enfants pour Noël.

Agissez sur votre facture énergétique avec les **CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS DE SAVERNE**

Commande groupée kits photovoltaïques pour autoconsommation

12 février - 3 mars

Grâce au kit photovoltaïque, produisez chez vous de l'électricité et consommez-la directement sans payer toutes les taxes.

Commandez sur www.solarcoop.fr, code de réduction **SAVERNE** (86 ou 106 euros de réduction sur les frais de port)

Webinaire de présentation Solarcoop coopérative citoyenne spécialisée dans les solutions photovoltaïques pour les particuliers.

15 février 19H30 - 21H

Atelier participatif montage d'un kit photovoltaïque Atelier participatif de montage avec la livraison des kits commandés.

samedi 6 avril à 10h

<https://shorturl.at/HLN46>

<https://shorturl.at/ajKPX>

en partenariat avec : **Solarcoop** et **PAYS DE SAVERNE PLaine et Plateau**

www.cvps.fr

Par ailleurs, pour les particuliers qui ont le souhait de produire eux-mêmes une partie de leur énergie en autoconsommation individuelle, Centrales Villageoises organise à nouveau **une commande groupée de kits photovoltaïques** en février 2025. C'est une solution facile, avantageuse (économie sur les frais de livraison) pour avoir - dès les beaux jours du printemps - de l'électricité produite chez soi et pour sa propre consommation.

Tous nos projets (prochaines installations, kit PV, réunions publiques) sont consultables sur notre site : www.cvps.fr

Si vous avez des questions, contactez-nous à l'adresse : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr



Gungelstüb 2024

Les années se suivent et se ressemblent... et nous on adore ça !

Fêter les reines et les rois, cela va de soi !

Repas de fin de saison, c'est toujours très bon !

Se retrouver après la pause estivale, quelle chance !

Prendre des nouvelles les uns des autres,

Prendre des nouvelles des absents et s'inquiéter parfois !

Jouer ensemble, rire ensemble,

Partager le goûter, le café, le thé ou même un panaché,

Se régaler des blagues de Thérèse,

Se régaler des mots doux de Mamie Muller, quel régal !

Laissez vous tenter par ces après-midis récréatives, il reste de la place autour des tables.

Soyez tous les bienvenus !



En 2025, nous nous retrouverons tous les 15 jours le mercredi après-midi, à la petite salle Jeanne d'Arc à 14 heures :

- Janvier : le 8 et le 22 janvier
- Février : le 5 et le 19 février
- Mars : le 5 et le 19 mars
- Avril : le 2, le 16 et le 30 avril
- Mai : le 14 et le 28 mai
- Juin : le 11 juin - repas

Contacts :

Franceline Fischer, Présidente : 07 87 56 54 36

Malou Oberlé, secrétaire : 07 70 67 74 78



Les associations



Des nouvelles des P'tits Bretzels...

L'année scolaire 2024/2025 commence sous le signe de l'engagement et de la convivialité pour Les P'tits Bretzels ! Après une année riche en événements, nous repartons avec une énergie renouvelée, prêts à soutenir de nouveaux projets et à créer des moments de partage.

L'année passée, marquée par une affluence de volontaires, nous a permis de lancer de nouvelles actions et d'offrir aux classes du RPI un soutien financier précieux, permettant aux enfants de vivre des expériences uniques. Grâce à l'implication active des parents et aux différentes actions menées (ventes de fromage, de chocolat, et bien sûr le marché de Noël à Haegen), Les P'tits Bretzels, en tant que partenaire de l'école, ont contribué à financer des sorties à l'opéra, au cinéma, au Fort de Mutzig et à Naturoparc.

Les enfants ont également pu bénéficier du matériel offert aux classes (Lego, valises d'électricité, jeux de société, enceinte portable, etc...), tandis que les élèves de CM2 ont reçu de jolis cadeaux pour marquer la fin de leur cycle à l'école primaire.

Notre contribution pour l'année scolaire 2023/2024 :

- ▶ 450 € pour les sorties cinéma
- ▶ 1 566 € achat le matériel et jeux pour l'école,
- ▶ 473 € pour les cadeaux de départ des CM2.
- ▶ 1 120 € sortie de fin d'année (7 €/participant)
- ▶ 140 € atelier pâtisserie
- ▶ 250 € sortie à l'opéra de Strasbourg
- ▶ 100 € Olympiades
- ▶ 1 278 € recette de la fête de l'école

Les P'tits Bretzels ont aussi proposé diverses animations tout au long de l'année, où les enfants ont eu le plaisir de se retrouver : 3 soirées cinéma (à Haegen, Thal-Marmoutier et Gottenhouse), un atelier de fabrication de lanternes suivi d'une balade contée, et une boum de carnaval qui a fait danser petits et grands.

Cette année, forts de notre expérience, nous avons prévu de nombreuses autres occasions de nous retrouver : en reconduisant les soirées cinéma et la boum de carnaval, et en lançant une nouveauté - des cafés-parents pour échanger autour de la parentalité. Les animations sont ouvertes à tous, petits et grands.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces événements ! Les dates importantes sont à retrouver dans l'agenda ci-joint.

À très bientôt !

L'équipe des P'tits Bretzels

Anne, Camille, Cécile, Charlotte, Émilie, Irina, Julie, Lauriane, Monia et Noëlle.

Suivez nous sur Facebook : LesP'titsBretzels Asso

Contact : lesptitsbretzels2020@gmail.com



AGENDA 2025

7/03/2025 - Boum de Carnaval à Gottenhouse

03/2025 - Vente de Chocolats pour Pâques

11/10/2025 - Vente de Fromage du Jura

Soirée cinéma (date à définir)

Marché de Noël de Haegen (date à définir)

« MÉMOIRE ET PATRIMOINE – UNSER DAHL AM MOSSELBACH »

Ils étaient cinq..., cinq comparses, tous passionnés d'histoire et tout particulièrement de l'histoire de notre village.

C'est ainsi qu'en 2005, M. RITT Jean-Louis, M. EHRMANN Jean-Marie, M. OBERLE Arthur, M. FLEISCHMANN Alfred et M. DELORME Claude (tous deux décédés au cours de cette belle aventure) se sont assis autour d'une table pour inventorier et documenter le patrimoine de notre commune.

Leur premier intérêt s'est arrêté sur la Chapelle de Saint Gall, chef d'œuvre emblématique de notre commune datant du XII^e siècle, remaniée au XVIII^e siècle.

Avec la complicité de la propriétaire de l'époque, des travaux de mesures, dessins, photographies furent réalisés, permettant la parution d'un album illustré en 2012. Seuls quelques exemplaires furent édités avec l'autorisation de la propriétaire.

L'histoire ne s'est pas arrêtée là. Ensemble, ils ont effectué de nombreuses recherches, n'hésitant pas à se déplacer dans les bibliothèques nationales de Strasbourg et de Nancy, de contacter les « Anciens » du village, source de savoir, de connaissances, de souvenirs.

Au fil du temps, de nombreuses collectes de données furent rassemblées dans le but de créer d'autres livres ou brochures, traces intemporelles pour les générations à venir.

Pour citer quelques documents :

- Le rôle de Thal-Marmoutier dans « la Marche de Marmoutier »

- La donation par un généreux donateur en 1898 au profit de la Fabrique de l'Église

- L'orgue STIEHR de 1865 qui résonne encore aujourd'hui dans notre Église

- Les textes de loi de 1791 relatifs à la fabrication de la menue Monnaie avec le métal de cloches (pour alimenter la machine de guerre)

- Étude sur le Monument aux Morts de Thal

- Les mobilisés thalois dans

la tourmente de la 1^{ère} guerre mondiale

- Etc...

Très vite une brochure illustrée est née sous la plume des « scribes » en 2012. « BILDSTOCK ET CROIX » (Recensement des croix et calvaires dans la commune ainsi leur histoire)

Afin de pouvoir le proposer à la vente au grand public et conformément aux textes de lois, l'Association « MÉMOIRE ET PATRIMOINE – Unser Dähl am Mosselbach » a vu le jour avec un comité de 5 membres, soutenus par une équipe tout aussi passionnée de patrimoine et de l'histoire qui anime notre vie d'aujourd'hui.

Le recueil a rencontré un grand succès auprès des Thalois, encourageant le petit groupe à continuer.



Mémoire & Patrimoine "Unser Dähl am Mosselbach"
BILDSTOCKS ET CROIX
du ban de Thal-Marmoutier et alentours
concernants des habitants
de THAL - SCHWEBWILLER - St. GALL



Le 15 septembre 2013, l'Association a fortement contribué à la « Journée du Patrimoine » avec l'inauguration de la forge, une visite guidée de l'Église Saint Pierre et Paul, une exposition photos à la bibliothèque, la présentation de l'orgue STIEHR et un concert d'orgue donné par M. KILHOFFER Nicolas.

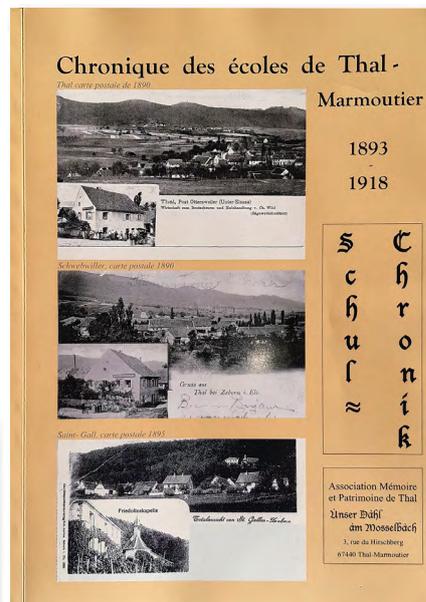
Au fil du temps, d'importants travaux de recherches ont donné lieu à d'autres ouvrages, non publiés.

- 2014 : Premier Registre des délibérations du Conseil Municipal entre décembre 1845 et mars 1885

- 2016 : Fabrique de l'Église Saint Pierre et Paul (1826-1836)

- 2018 : Les Sapeurs-Pompiers volontaires de 1906 à 2006.

En 2015, est paru un livre relatant les « Chroniques des écoles de Thal-Marmoutier entre 1893 et 1918. Cet ouvrage a été traduit de l'Allemand ancien en Français. Il a été proposé à la vente au public.



D'autres projets en cours ont malheureusement dû être mis entre parenthèses pour différentes raisons dont l'épidémie de COVID.

Depuis l'été 2024, les membres restants se sont revus pour redonner un nouvel élan à cette aventure. Quelques autres passionnés ont rejoint le groupe.

Un nouveau Comité sera voté à l'automne. L'Association est prête à accueillir toute personne intéressée et passionnée.

Contact :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Un hommage tout particulier à M. RITT Jean-Louis, M. EHRMANN Jean-Marie, M. FLEISCHMANN Alfred, M. DELORME Claude pour leur dévouement, leur acharnement, leur patience et leur mérite.

Les membres de l'association



Gardez la forme, gardez la santé

Depuis 2010 le fonctionnement de l'association BROTSCH GYMFORM a toujours su adapter son offre sportive à l'évolution des différentes pratiques gymniques, ainsi qu'aux aspirations sportives de ses adhérents.

Nos objectifs principaux restent orientés vers la pratique des sports gymniques en salle, en proposant une offre sportive diversifiée, plaisante, accessible à tous les publics et identifiée comme un vecteur de lien social.

Tout au long de la saison dernière nous avons déployé de septembre à juin un programme conséquent de 10h hebdomadaires pour 8 disciplines adapté à tous les niveaux. En fin d'année nous avons organisé une fête de Noël et une soirée festive pour terminer la saison avant les vacances d'été.

Pour cette nouvelle saison 2024-2025, nous restons ancrés à nos valeurs et nous vous proposons un nouveau programme de 10h de cours hebdomadaires comptant 9 disciplines différentes, et réparti sur les 3 communes de Haegen (salle des fêtes), Thal-Marmoutier (salle Jeanne d'Arc) et Gottenhouse (salle des fêtes).

Toutes les disciplines classiques de la saison précédente sont reprises dans cette nouvelle saison, à savoir la gym douce, la gym douce senior, la gym form, le Pilates, le renforcement musculaire, le Tabata et le Qi Gong, mais également le CAF (Cuisses Abdos Fessiers), le HIIT Step et le Pilates Swiss Ball.

Toutes les informations pratiques sont également disponibles en ligne sur notre site Internet www.brotsch-gymform.e-monsite.com et sur notre page Facebook [Brotsch Gym'Form | Haegen | Facebook](https://www.facebook.com/BrotschGymForm)

Enfin, je remercie tous les bénévoles du comité, les pratiquants, les partenaires associatifs locaux et tous les sympathisants qui soutiennent l'association BROTSCH Gym'Form. Au nom du comité, je vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente mes meilleurs vœux pour 2025.

Nous serons heureux de vous accueillir nombreux dans les salles, et comptons sur vous pour nous retrouver tout au long de la saison. Prenez soin de vous et de vos proches,

Le président de BROTSCH Gym'Form,
Laurent LOZITO

Contacts :

Marielle LOZITO 06 83 63 83 99

Laurent LOZITO 06 03 79 34 21

 brotschqymform@outlook.fr

Médias :

 [Brotsch Gym'Form](https://www.facebook.com/BrotschGymForm)

 www.brotsch-gymform.e-monsite.com



Une année forte en performances !

Une saison vient de se terminer et une autre reprend. Le club de Thal-Marmoutier peut être fier de ses performances. La saison dernière, l'équipe une a terminé à la quatrième place de sa poule en Division 1 (D1), démontrant une belle cohésion et un esprit de compétition remarquable.

De leur côté, les membres de l'équipe deux ont également brillé en se classant cinquièmes de leur poule en Division 3 (D3), un résultat prometteur pour l'avenir avec l'intégration de nombreux jeunes.



Côté circuit jeunes, Valentin Kieffer s'est qualifié pour les phases finales, Paulin Schmitt a été finaliste de sa série, terminant à la deuxième place. Emma Guth, quant à elle, a fini première de sa série, mais malheureusement, une sombre histoire de règlement l'a empêchée de participer aux phases finales.

Pour la saison en cours, l'équipe une continuera

d'évoluer en D1, et l'équipe deux en D3. Nouveauté cette année, nous aurons une équipe vétérans, un championnat relevé malgré son nom. De plus, nous continuerons d'inscrire des jeunes en circuit jeunes, avec quelques pépites en devenir.

Le club de Thal-Marmoutier est plus que jamais déterminé à atteindre de nouveaux sommets et à faire briller ses couleurs sur les terrains de badminton. Nous tenons à féliciter tous les joueurs pour leurs efforts et leurs succès, et nous les encourageons à poursuivre sur cette lancée pour les saisons à venir.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à PrestaLab pour leur sponsoring. Merci, PrestaLab, pour votre engagement envers notre club et le sport.

Nous sommes ravis d'annoncer que nous organiserons une soirée moules-frites le 18 janvier 2025.



Cet événement sera une excellente occasion de se retrouver et de célébrer ensemble les succès de la saison passée.

Raphaël & Sébastien

Badminton Club

Tél. 06.45.90.66.34

Courriel : bcthal67@gmail.com





Cérémonie émouvante du 11 novembre

La commune a célébré l'Armistice du 11 novembre 1918, le dimanche 10 novembre en présence de la Chorale Sainte Cécile, du Corps des sapeurs-pompiers, ainsi que d'une vingtaine d'enfants du RPI Haegothal, accompagnés de leurs parents et des enseignants.

Le maire Jean-Claude Distel a lu le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et des Anciens Combattants, en incluant quelques lignes sur les soldats de Thal-Marmoutier, qui portaient l'uniforme allemand.

À l'issue de cette cérémonie et du dépôt de gerbe, les enfants ont chanté « *Au nom de tous les enfants du monde* » et ont lu des textes extraits des lettres du poilu Gaston Biron.

Une petite collation a été offerte par la municipalité.





Vendredi 22 novembre, la cérémonie d'inauguration de la borne de Koufra s'est déroulée dans l'église Saints-Pierre-et-Paul voisine du monument aux morts, en raison du froid particulièrement vif.

Les bornes dites de Koufra jalonnent le parcours de la 2^e division blindée, depuis son débarquement en Normandie à Saint-Martin-de-Varreville (Utah Beach) le 1^{er} août 1944 jusqu'aux combats en Alsace et la libération de Strasbourg le 23 novembre 1944. Tout au long de cette voie, et dans chaque village et ville de France libérés par cette prestigieuse unité, 16 000 hommes et 4 000 véhicules, commandée par le Général Leclerc, une borne Voie de la 2^e DB, stèle du serment de Koufra, commémore l'accomplissement du serment prononcé le 2 mars 1941 lors de la conquête de l'oasis de Koufra en Libye : « **Jurons de ne déposer les armes que le jour où nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg...** » .

Outre différents invités dont Henri Leclerc de Hautecloque et Philippe de Francqueville, petits-fils du Général Leclerc et Président de la Fondation Maréchal Leclerc, Ghyslène Lebarbenchon, maire de Saint-Martin-de-Varreville et Michèle Eschlimann conseillère départementale d'Alsace, des élus locaux, des représentants d'associations patriotiques, les classes du SIVU Haegothal et le corps enseignant, des membres des Amis de la 70^e division américaine des Vosges du Nord (ASDVN) ainsi qu'un public important participèrent à la cérémonie ordonnée par le Colonel Nobert Zorn, Président de l'Association Valeurs de la République Alsace Moselle Pro-Patria.

Dans son discours, le maire Jean-Claude Distel évoqua l'importance du devoir de mémoire. S'adressant plus spécifiquement aux jeunes générations, il rappela que l'histoire peut malheureusement se répéter, en témoigne la guerre en Ukraine. Il relata ensuite les témoignages de l'arrivée des « gars de Leclerc » dans la commune, à savoir ceux de Sœur Angèle-Marie, 88 ans, et de Joseph Hopfner 91 ans, présents parmi l'assistance, et de Cécile Flecksteiner 92 ans, en maison de retraite, excusée. Il mentionna avec émotion son arrière-grand-père, se tenant sur le pas de la porte avec un fanion bleu blanc rouge, qu'il arborait avec fierté.

Puis, la borne 180 de ce parcours de mémoire, véritable musée à ciel ouvert de 1 069 km de long, fut dévoilée et baptisée par la maire de Saint-Martin-de-Varreville avec le sable de Normandie. Par la suite, la cérémonie se déroula en alternant le protocole républicain et les lectures et chants des élèves des classes du RPI SIVU Haegothal. Elle s'acheva par un défilé collégial en direction de la salle Jeanne d'Arc pour un vin d'honneur offert par la commune.

Daniel Peter





QUE RESTE-T-IL DANS NOTRE POUBELLE ORANGE ?



Les biodéchets (restes de cuisine et de table) sont encore très présents dans nos poubelles. Même dans les communes équipées de placettes de compostage ou de bornes, les biodéchets restant dans le bac orange représentent encore 41 % du bac orange. Même si les nouvelles consignes de tri ont vidé nos poubelles orange de nombreux emballages,

la quantité de "vraies" ordures ménagères résiduelles (OMR) a augmenté. Mais, le volume global de la poubelle orange, lui, a baissé ! Le SMICTOM fait figure de bon élève avec une moyenne de 98 kg d'OMR par an par habitant, alors que la moyenne française est de ... 249 kg. A noter : les déchets de déchèterie ont, eux, augmenté. Donc au global la tendance est plutôt à la stabilité.

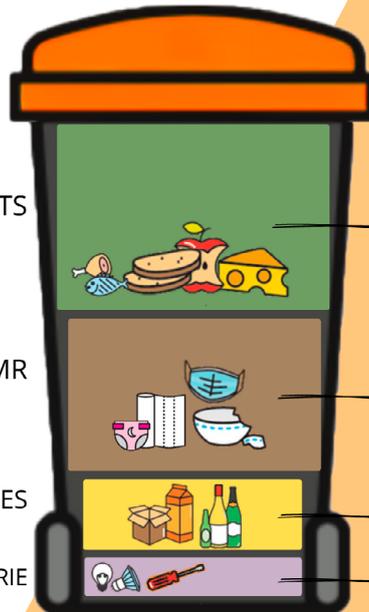
Une caractérisation c'est quoi ?

En mai dernier, le SMICTOM a organisé une caractérisation de nos bacs orange. Pendant 5 jours, un bureau d'études a ouvert et analysé le contenu de nos poubelles.

Le but ?

Après la mise en place progressive de solutions de tri des biodéchets, il était important de déterminer l'évolution de la composition des bacs orange depuis la dernière caractérisation en 2018.

41 % BIODÉCHETS



Pistes d'amélioration



compostage ou collecte

34 % OMR

on peut encore les réduire !

16 % RECYCLABLES



bac jaune

8 % DÉCHÈTERIE

déchèterie



Les OMR, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont les Ordures Ménagères Résiduelles, qui ne peuvent être ni recyclées, ni réutilisées, ni compostées. Elles sont principalement constituées de **déchets d'hygiène** : mouchoirs, lingettes, essuie-tout, protections hygiéniques. Mais, même pour ces déchets, des alternatives existent ! Tous ont leur cousin en tissu. Alors, on ressort de l'armoire les mouchoirs à carreaux de papi !

Le broyage des végétaux : une solution écologique et économique

Pourquoi opter pour le broyage des végétaux ?

Le broyage des végétaux consiste à réduire en petits morceaux les déchets verts tels que les branches, les feuilles ou les résidus de taille.

Cette technique présente plusieurs avantages :

- 1 Réduction des déchets** : Plutôt que de déposer ces déchets en déchèterie, le broyage permet de les valoriser directement sur place en les transformant en compost ou en paillis.
- 2 Amélioration de la qualité du sol** : Le paillis obtenu nourrit le sol en se décomposant progressivement, favorisant ainsi la croissance des plantes.
- 3 Économie d'eau** : Le paillis retient l'humidité du sol.

Les solutions qui existent :

Service de broyage à domicile

Deux associations proposent ce service : Le Bonheur est dans le pré, dans le secteur Marmoutier et l'Association arboricole de Petersbach. Un technicien se déplace chez vous avec le broyeur et du matériel de protection, puis il procède à l'alimentation du broyeur et vous apporte des conseils. Cette technique permet de fabriquer du bois raméal fragmenté (ou BRP). Le diamètre maximum est de 9 cm et le bois doit avoir été coupé moins de 4 mois avant le broyage. Pour plus de renseignements :

Le bonheur est dans le pré : 09 84 51 46 42 ou

lestdanslepre@yahoo.fr

Association arboricole de Petersbach : M. Michel Collin au 06 07 61 05 26 ou michou.chou6151@gmail.com

Aide à l'achat de broyeur

Afin d'encourager les usagers à adopter cette pratique écologique, le SMICTOM de la Région de Saverne met en place, pour les associations et les communes, une aide à l'achat de broyeur.

Pour plus d'infos, contactez le SMICTOM par mail smictom@smictomdesaverne.fr ou par téléphone au 03.88.02.21.80





Pour être averti du passage du ramoneur... Comment cela se passe ???



Si j'ai internet, je me connecte sur le site :
www.ramonage-fischer.fr
et je rentre mes coordonnées
(nom, adresse, n° tél et adresse mail).



----- Si je n'ai pas internet :
Je contacte par téléphone la société et
donne mes coordonnées.

J -10 avant le passage dans la commune, je reçois :



SMS

*Ramonage Alsace Nord sera de passage à, du au
Si ce n'est déjà fait, prenez RDV au 03 88 91 66 72.»*

ou



« L'entreprise **Ramonage Alsace Nord** vous informe de son passage pour le ramonage des conduits de fumée dans votre commune du Au Si vous souhaitez faire ramoner vos conduits, merci de nous contacter pour prendre rendez-vous au 03 88 91 66 72. A votre service, »

A réception du message,
j'appelle pour
que l'on me fixe un
créneau horaire.



**Rappel de la
réglementation :**



Avec ou sans tubage
2x / an pour le bois, les granulés
et le fioul
1x / an pour le gaz.

Calendrier des RDV 2025

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
12 janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc à 16h
18 janvier	Soirée moules/frites	Badminton Club	Salle Jeanne d'Arc
1 ^{er} février	Cours de taille arbres fruitiers	Arboriculteurs	Verger route D218
20 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
22 mars	Cours de taille arbres fruitiers	Arboriculteurs	Route D102 après l'Ehpad
22 mars	Nettoyage de Printemps	L'équipe municipale	RDV Salle Jeanne d'Arc à 9h
13 avril	Fête des aînés	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc à 12h
27 avril	Spectacle " Yidn in Amerike "	Assoc. Salle Jeanne d'Arc	Nouvel Espace Culturel
16-17 mai	Matinées rempotage	L'équipe municipale	Atelier municipal
18 mai	Marche pédagogique	L'équipe municipale & Assoc. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
28 mai	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Reinhardsmunster
29 juin	Fête patronale et vente de pâtisseries	Conseil de Fabrique & Chorale S ^{te} Cécile	Salle annexe à l'église
13 juillet	Brocante, marché aux puces	ASC Brotsch	Rues de Thal
14 juillet	Soirée fête nationale	L'équipe municipale & Assoc. Salle Jeanne d'Arc	Espace parking
7 août	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
29 octobre	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Reinhardsmunster
14, 15 & 16 novembre	Salon des vins et de la gastronomie	L'équipe municipale & Assoc. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc

Et.... pour recevoir toutes les actualités en temps réel, téléchargez gratuitement l'application « PanneauPocket » ou naviguez sur le site www.thal-marmoutier.fr

Nos grands anniversaires

Mme OBERLE	Georgette	103
Mme WENCKER	Marie-Louise	100
Mme NOACK	Marie Louise	97
Mme HOLTZ	Aimée	96
Mme DISTEL	Madeleine	95
Mme THEUREAU	Huguette	95
M. KALCK	René	94
M. HOPFNER	Robert	93
Mme LERCH	Alice	93
Mme MULLER	Marie-Thérèse	92
M. MEYER	Claude	92
Mme FLECKSTEINER	Marie-Cécile	92
M. HOPFNER	Joseph	91
Mme JUNG	Cécile	91
Mme FETTIG	Suzanne	90
M. TROESCH	Jean-Louis	90
Mme SCHNEIDER	Lucienne	90
Mme MEYER	Renée	90
Mme BRILL	Marie-Louise	90
Mme HOPFNER	Lucie	90
M. EHRMANN	Jean-Marie	90
Mme ZUBER	Bernadette	89
M. WETTA	Auguste	89
Soeur ANGÈLE MARIE		88
M. HERTSCHUH	Pierre	88
Mme TESSIER	Nicole	88
M. DENNINGER	Jean	88
Mme UHRING	Marie-Madeleine	88
M. FUGIER	Gabriel	88
Mme EHRMANN	Marthe	87
M. MEYER	Gérard	87
Mme ROTH	Thila	87
M. SCHWARTZ	Raymond	87
Mme WETTA	Yvonne	86
Mme BRILL	Marie-Thérèse	86
Mme KALCK	Marie-Thérèse	85
Mme HEYL	Monique	85
M. HOFF	Jean-Louis	85
M. GRIENENBERGER	Bernard	85
M. SCHOEPF	Antoine	85
M. WALTER	Fernand	85
Mme VELTEN	Lucie	84



Jean-Louis TROESCH 90 ans



Marie-Louise BRILL 90 ans



Lucienne SCHNEIDER 90 ans



Suzanne FETTIG 90 ans



Renée MEYER 90 ans



Jean-Marie EHRMANN 90ans



Antoine SCHOEPF 85 ans



Bernard GRIENENBERGER 85 ans

Nos grands anniversaires

Mme FUGIER	Micheline	84
M. SUHR	Ernest	84
M. ALTMEYER	Alfred	84
Mme MORGENTHALER	Cécile	84
Mme GRIENENBERGER	Clothilde	84
M. BARTHELME	Gérard	83
M. BERSUDER	Robert	83
Mme SUHR	Anny	83
Mme KOEHLER	Marie	83
M. EYERMANN	François	82
Mme JEHL	Marie Louise	82
Mme RITT	Marie Madeleine	82
M. SCHNEIDER	Alfred	82
Mme BAECHEL	Charlotte	81
M. RITT	Jean-Louis	81
M. KOCHER	Jean-Paul	81
Mme HOPFNER	Marie-Thérèse	81
Mme LAUER	Francine	80
M. SALI	Etienne	80
M. FELDIS	Victor	80
M. RISSER	Bernard	80
Mme WALTER	Marthe	80
M. GRIENENBERGER	Georges	80
Mme BARTHELME	Hélène	80
M. RAUNER	Bernard	80
M. DISTEL	Jean-Paul	80
Mme SCHOEPF	Jeanne	80
M. BERRET	Pierre	79
M. MERG	Jean-Marie	79
Mme GRIENENBERGER	Nicole	79
Mme DISTEL	Brigitte	79
M. VOGELGESANG	Marc	79
M. WALTER	Mathieu	78
M. REUTENAUER	Marcel	78
M. DISTEL	Robert	78
Mme TROESCH	Ginette	78
Mme OBERLE	Irène	78
M. LORENTZ	André	78
Mme KOCHER	Jeannette	78
Mme HOFF	Lucienne	78
Mme VOLLMER	Anne	78
M. KESSLER	Christian	77



Fernand WALTER 85 ans



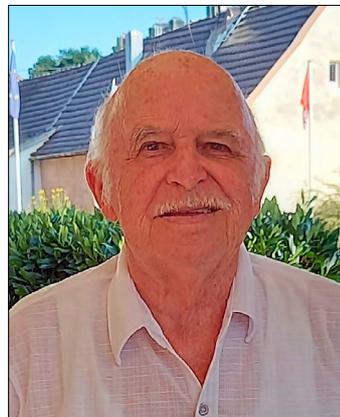
Marie-Thérèse KALCK 85 ans



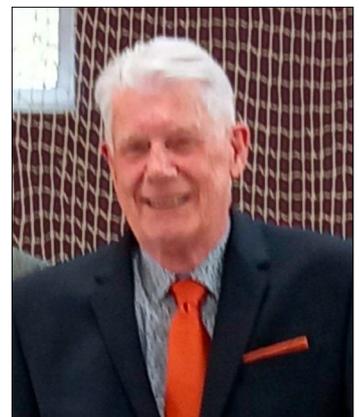
Jean-Louis HOFF 85 ans



Hélène BARTHELME 80 ans



Étienne SALI 80 ans



Bernard RISSER 80 ans



Marthe WALTER 80 ans

Nos grands anniversaires

Mme KOLB	Marie Annick	77	M. MESSER	Gérard	73
M. KIEFFER	Jean-Marie	77	M. METZGER	Roland	73
M. EL GLAA	Chedly	77	Mme SCHOCH	Elisabeth	73
Mme SALI	Angèle	77	Mme WALTER	Yolande	73
M. FLORI	Marcel	77	Mme WALTER	Annette	73
M. BAUR	Yves	77	Mme HERREL	Agnès	72
M. WUST	Roland	77	Mme FLORI	Martine	72
M. KAMMERLOCHER	Roger	77	M. DISTEL	Guy	72
M. OBERLE	René	77	M. LEHMANN	Rémy	72
Mme VOGELGESANG	Rosemarie	76	Mme OBERLE	Jacqueline	72
M. HENG	Michel	76	M. TANTON	Patrick	72
Mme EYERMANN	Jacqueline	76	M. WINNINGER	Jean-Pierre	72
Mme ZWANG	Mireille	76	M. KNOPF	Serge	72
M. VOLKRINGER	Pierre	76	Mme GROUX	Geneviève	71
Mme VLACHOS	Angèle	76	M. FISCHER	Jean-Hubert	71
Mme REUTENAUER	Denise	76	Mme TANTON	Denise	71
Mme BERRET	Denise	76	M. JENTHES	Frédéric	71
Mme WETTA	Simone	76	Mme JENTHES	Martine	71
M. KONRAD	Rolf	76	Mme DI LIBERATORE	Michèle	71
Mme KONRAD	Ilse	75	M. HENNING	Jean-Marie	71
Mme SCHALCK	Danièle	75	Mme DISTEL	Simone	71
M. FRANTZ	Maurice	75	Mme SCHWARTZ	Monique	71
M. DONTENWILL	Jean-Marie	75	Mme WINNINGER	Jacqueline	70
Mme BAECHER	Jacqueline	75	Mme MILLOT	Gaby	70
Mme LORENTZ	Magdeleine	75	Mme KOEHLER	Denise	70
Mme VOLKRINGER	Michèle	75	Mme METZGER	Simone	70
Mme METTLING	Liliane	75	Mme MARQUES	Michèle	70
Mme FRANTZ	Danielle	75	Mme LEHMANN	Danièle	70
Mme BAEHEL	Huguette	75	M. HIRONIMUS	Jeannot	70
Mme WOLFF	Liliane	75	Mme OBERLE	Isabelle	70
Mme RAUNER	Michèle	74	M. OBERLE	Arthur	70
Mme TROESCH	Liliane	74	Mme MESSER	Annie	70
Mme KAMMERLOCHER	Yolande	74	M. STENGER	Eric	70
M. GOETZ	Roland	74	M. BAUMANN	Lucien	70
M. DISTEL	Jean-Claude	74	M. HUBER	Patrick	70
Mme RAUNER	Monique	74			
Mme MEYER	Alice	74			
M. METTLING	Francis	74			
M. LOTOTOLUA	Petelo	74			
M. SCHOCH	Bertrand	74			
M. DISTEL	Rémy	73			
Mme HUBER	Yvette	73			



Nos grands anniversaires



Nous voudrions chaleureusement remercier toutes les personnes qui nous ont accueillies au fil des années à l'occasion de leur anniversaire.

Ce sont pour nous des moments empreints d'émotion et de vraies leçons de vie... car vous tous, vous nous avez partagé une part de votre histoire, des événements qui vous ont marqués... et surtout nous avons découvert des sourires, des raisons d'espérer, de lutter contre l'adversité ou la maladie.

Une fois de plus, la sagesse du Petit Prince de St Exupéry nous saute aux yeux car " on ne voit bien qu'avec le cœur ! "

Annette & Isabelle

Nos joies et nos peines



Mariages

Le 30 mars 2024 :

**Marie-Paul, Léonce YAPO
et Helena KRZYSZOWSKI**



Le 13 juillet 2024 :

**Yannick WILT
et Émilie, Aurélie MAZOYER**



Le 30 novembre 2024 :

**Dimitri, Jean, Francis OLEKSY
et Héléne, Myriam, Claudette DELORME soit
DELORMOZ**



Naissance

Élisabeth, Marie, Suzanne DUMAZERT

née à Strasbourg,
le 26 juillet 2024,
fille de Pierre DUMAZERT
et Mariya PULIKOVA



Décès

Mme Lydia, Cécile LUX (née LECHNER)
le 29 janvier 2024 (85 ans)

Mme Alice, Cécile STORCK (née BURRUS)
le 2 février 2024 (85 ans)

Mme Marlène RITZENTHALER (née MARCK)
le 23 juillet 2024 (82 ans)

Ouverture de la Mairie

L'accueil du public a lieu :

Jeudi de 14 h à 18 h

En cas d'impossibilité durant ces horaires, il y a possibilité de prendre rendez-vous par mail :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

ou par téléphone **03 88 91 20 87**

Arrivée, Départ de la Commune :

Pour vous aider à « bien vivre » à THAL, les services municipaux ont besoin de pouvoir vous contacter :

- Que vous arriviez nouvellement à Thal
- Que vous changiez de résidence au sein de la Commune
- Que vous décidiez de quitter le village pour ailleurs ...

Vous pouvez déclarer ces changements auprès du secrétariat.

ATTENTION :

une déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

Liste électorale

Inscription sur la liste électorale :

Les personnes déjà inscrites, n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à effectuer.

Pour les jeunes de 18 ans ayant effectué le recensement militaire, l'inscription est automatique.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire. Elle fait l'objet **d'une démarche volontaire** en mairie et peut se faire **durant toute l'année**.

Afin de vous inscrire sur la liste électorale rendez-vous au secrétariat de mairie muni : **d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois**.



Respect et Civisme !!!

Nous faisons appel au civisme de chacun pour que la commune conserve son cadre de vie agréable et convivial.

1. Nos amis les bêtes

Nous avons pu constater une forte augmentation de la population de nos petits félins domestiques ou sauvages, mieux connus sous le nom de chat.

Souvent leur courte vie s'arrête en traversant nos rues parcourues par les véhicules peu respectueux **de la vitesse conseillée**. Désolés, mais nous ne sommes pas en mesure d'installer des passages protégés supplémentaires.

Par contre il est également souhaité que les Thalois fassent **stériliser leur chat** s'ils ne souhaitent pas avoir plein de petites bouches à nourrir en peu de temps !

Par ailleurs les espaces verts de la Commune, l'aire de jeux, les trottoirs et les lieux communs sont régulièrement souillés par **des déjections canines**. Respecter ces lieux c'est respecter notre bien commun !

Nous rappelons aux **propriétaires** des animaux qu'ils en sont **responsables** et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires **pour éviter toute gêne ou incident**.

2. Qui est responsable du trottoir devant chez moi ?

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

L'arrêté municipal du 29/11/2011 impose aux riverains, propriétaires ou locataires, le déblayage de la neige ainsi que le salage ou sablage de la voirie devant leur habitation, et ce jusqu'à la limite du trottoir, le caniveau devant rester totalement dégagé pour permettre l'écoulement des eaux.

3. Le stationnement

D'importants investissements ont été réalisés pour créer des places de stationnement derrière la salle polyvalente « Jeanne d'Arc ». Là aussi, un appel au civisme de chacun est nécessaire pour que stationnement sauvage, à de nombreux endroits du village, sur les trottoirs, devant les écoles... n'entrave pas la libre circulation des voitures et des piétons.

4. Les déchets sauvages

À l'aire du tri sélectif, et aux moyens importants mis en place dans notre commune, devons-nous rappeler qu'il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée). Déposer ses

déchets sans respecter les règles de collecte définies par la mairie (jour, horaires, tri), est passible d'amende !

Nous constatons que des canettes, bouteilles vides, mégots de cigarettes, emballages de nourriture, mouchoirs en papier, masques contre le coronavirus, etc... MAIS également **des tessons de verres** sont régulièrement abandonnés sur le parking de la salle polyvalente et autour de l'aire de jeux ! Pensez aux dangers que cela représentent pour les enfants qui fréquentent quotidiennement ce lieu public.

De plus, à proximité l'espace est desservi de poubelles publiques, à chacun d'y voir un geste pour l'environnement.

5. Pour des vacances en toute tranquillité

Signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances ? » Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ.

Cette demande renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de Saverne où vous devez justifier de votre identité et de votre domicile.

6. Vivre mieux ensemble...

L'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants de jardinage est interdit à proximité des zones habitées aux périodes suivantes : samedi entre 12h et 14h, dimanche et jours fériés toute la journée.

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets, incluant les déchets de jardins et végétaux.

Le brûlage génère un trouble important du voisinage, un risque non négligeable d'incendie, mais surtout l'émission de particules fines, de dioxines, de benzène, d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone...

7. Ramonage

Depuis la pandémie de Covid, le ramoneur ne fait plus qu'un passage par an dans notre commune. Rappel : le ramonage est obligatoire au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois pour les combustibles solides et liquides, quelle que soit la quantité utilisée. Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter :

Ramonage Alsace-Nord

au 03.88.91.66.72

ou vous reporter en page 44

MAIRIE DE THAL-MARMOUTIER

2 rue du Mosselbach – 67440 Thal-Marmoutier
Maire : Jean-Claude DISTEL
Ouverture au public : les jeudis de 14h-18h
☎ : 0388912087
✉ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr
www.thal-marmoutier.fr

SIVU HAEGOTHAL

2 rue du Mosselbach – 67440 Thal-Marmoutier
Président : Jean-Claude DISTEL
☎ : 0388912087
✉ : sivu.haegothal@wanadoo.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

16 rue du Zornhoff – 67700 Saverne
Président : Dominique MULLER
☎ : 0388711229
www.cc-paysdesaverne.fr

EHPAD Abrapa

Maison de retraite privée
Hébergement permanent/Unité de vie protégée
39 rue Ballerich - 67440 Thal-Marmoutier
Directrice : Pascale MARTIN
☎ : 0388021330
✉ : ehpad.thalmarmoutier@abrapa.asso.fr
www.abrapa.asso.fr

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

1 rue Ballerich – 67440 Thal-Marmoutier
☎ : 0388916545
www.centre-soins-infirmiers-67.fr

INFIRMIERE LIBERALE

Marie-Laurence HOPFNER
20 rue des Tilleuls – 67440 Thal-Marmoutier
☎ : 0388718669

PAROISSE SAINTS PIERRE & PAUL

Présidente : Marie-Cécile KIEFFER
☎ : 0388910799
✉ : kieffer.marie-cecile@orange.fr

ROSACE-FIBRE

Pour les personnes par encore clientes du
Réseau fibre : <https://www.rosace-fibre.fr/contact>
☎ : 0368670000

GAZ DE FRANCE *Urgence sécurité* : 0800 47 33 33

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

10 rue Ballerich – 67440 Thal-Marmoutier
Directrice du RPI : Laurence MASCHINO
☎ : 0388918552
✉ : ce.0672732f@ac-strasbourg.fr

PÉRISCOLAIRE « ARC-EN-CIEL »

3 rue Ballerich – 67440 Thal-Marmoutier
Directrice : Mélanie MARTIN
Ouv. jours scolaires : matin 7h30/midi/soir 18h30
☎ : 0388024855 – 0620953704
✉ : periscolaire.thalmarmoutier@alef.asso.fr
www.alef.asso.fr

M.A.M. « Petit à Petit » (Maison Assist. Mat.)

1 rue du couvent – 67440 Thal-Marmoutier
Directrice : Nelly KLEIN
☎ : 0388898284 - 0606679222
Ouvertures : du Lundi au Vendredi de 7h30-18h30
✉ : petitapetitm@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

5 rue Ballerich – 67440 Thal-Marmoutier
Responsable : Danièle LEHMANN
Ouvertures : mer : 16h-18 et jeudi : 16h-18h30
☎ : 0388711511
✉ : bibliothal10@orange.fr
<https://opac-bibliothequethalmarmoutier.biblix.net.net>

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Rome Schiltigheim / CS 10020
67013 Strasbourg Cedex
☎ : 0388192919
www.sdea.fr

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
☎ : 0388022180
✉ : smictom@smictomdesaverne.fr
Déchèterie rue de Biegen – Marmoutier
Ouvertures : Lun : 10h-12h / 13h-18h,
Mar-Ven : 13h-18h et Sam : 9h-18h
www.smictomdesaverne.fr

GENDARMERIE NATIONALE

29 rue Saint Nicolas – 67700 Saverne
☎ : 0388911912

URGENCES / PORTABLE : 112

SAMU : 15 POMPIERS : 18

MÉDECIN DE GARDE : 15 POLICE : 17

*Le maire, les adjoints, les membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2025*



L'ensemble de la population est cordialement invité aux Vœux du Maire,
Dimanche 12 janvier 2025 à 16 heures à la Salle Jeanne d'Arc
L'Équipe Municipale